

**Service de l'aménagement et de la planification**  
**Observatoire de la réussite éducative**

**Rapport n°01/2020 – janvier 2020**

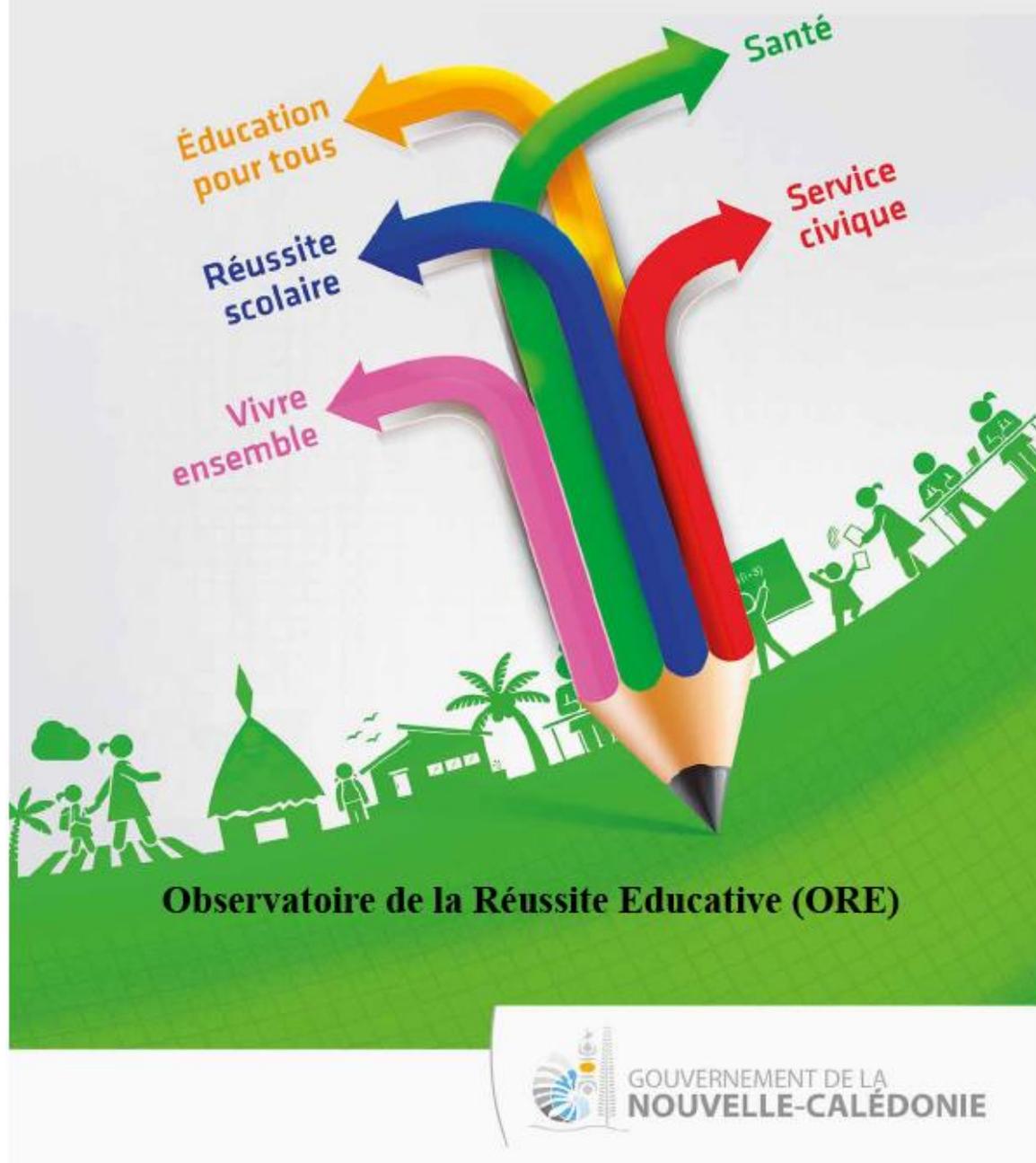
Titre du document : Rapport d'activité 2019 de l'Observatoire de la Réussite Educative

Objet du document :

Ce présent document revient sur le bilan des actions entreprises durant l'année 2019 par l'Observatoire de la Réussite Educative (ORE), au sein du Service de l'Aménagement et de la Planification (SAP).



# Rapport d'activité 2019



Proposé par M. Pierre-Christophe Pantz, Responsable de l'ORE

Sous la direction de M. Frederic Guillard, Chef du Service de l'Aménagement et de la Planification

2020

Il conçoit et met en œuvre un programme cohérent d'évaluations, d'enquêtes et d'études statistiques sur tous les aspects du système éducatif, à l'aide de critères de références et d'indicateurs. Il remet chaque année un rapport d'activités au gouvernement et au Congrès de la Nouvelle-Calédonie, qui est rendu public.

*Article 34, 2<sup>e</sup> alinéa, délibération n°106 du 15 janvier 2016 relative à l'avenir de l'école calédonienne*

## Sommaire

Résumé .....	6
Introduction .....	8
1. Réalisations 2019 de l'ORE.....	9
A. Rappel du contexte de mise en place de l'ORE.....	9
B. Programme de travail 2019.....	9
C. Santé, sociabilités et Réussite éducative.....	10
D. Comptes de l'éducation avec l'ISEE et Etat de l'école .....	12
E. Géographie de l'école.....	13
F. Rééquilibrage du niveau de diplômes .....	13
G. Réalisation budgétaire .....	15
H. Performances scolaires 2018 .....	17
I. Rythme scolaire et chronobiologie.....	17
J. Faisabilité d'une école d'ingénieur en Nouvelle-Calédonie .....	18
K. Groupe de travail – cartographie et enseignement ASH .....	19
L. Démarche qualité.....	19
M. Observatoire du Rééquilibrage – système d'informations et indicateurs .....	19
N. Alimentation de la plateforme SIRIUS .....	20
2. Programme de travail 2020 et perspectives .....	21
A. Valorisation du baromètre santé et réussite éducative.....	21
B. Enquête sur le décrochage scolaire.....	22
C. Evolution du niveau de diplômes .....	22
D. Indicateurs, programmation pluriannuelle et gouvernance de l'Observatoire .....	23
Conclusion.....	24
Annexes.....	25
A. Programmes de travail 2018 et 2019 de l'ORE.....	25
B. Indicateurs recensés par l'ORE .....	26
1 <sup>er</sup> degré (source : DENC).....	26
2nd degré (source : Vice Rectorat) .....	27
Diplômes et niveau d'étude (source : ISEE).....	27
Illettrisme (sources : CSN et ISEE) .....	28
C. Extraits de la Géographie de l'école, cartes SIG (hors illettrisme) .....	29

1 <sup>er</sup> degré.....	29
2 <sup>nd</sup> degré.....	31
Catégories socio-professionnelles et résultats scolaires .....	33
Niveau de diplôme de la population .....	37
D. Corpus cartographique de l'enseignement ASH .....	39
E. Les stratégies sectorielles intégrées à la plateforme SIRIUS .....	44

## Résumé

- Enquête sur la construction des projets éducatifs et des sociabilités des collégiens avec le *GIE Océanide*.

Livrable 1 : la note de cadrage qui comprend la méthodologie globale de l'étude. Livrable 2 : un document de capitalisation et de synthèse des données disponibles lors du démarrage de l'étude. Livrable 3 : rapport synthétique des résultats comprenant les principales analyses développées et la traduction de ces analyses en recommandations. Livrable 4 : Un rapport final présentant l'ensemble des résultats d'enquêtes et des recommandations destinées au développement de modèles et d'indicateurs.

- Comptes de l'éducation avec *l'ISEE* et Etat de l'école

Livrable 1 : Un ensemble de tableaux présentant de manière détaillée les dépenses en fonction du type de dépense et du financeur. Livrable 2 : Une publication de synthèse présentant les principaux résultats et proposant une analyse complète de ces résultats. Livrable 3 : Un récapitulatif des travaux de l'isee. Dans l'attente de la version définitive des livrables 1 et 2, L'état de l'école (trois parties : comptes, activités et performances scolaires) sera publié début 2020.

- Géographie de l'école

Réalisé en interne sous forme de SIG sur GEOREP, s'appuyant sur une première base de données réalisée en 2018 en partenariat avec le service géomatique de la DTSI. Une version sous forme d'atlas est en cours d'écriture, publication prévue début 2020.

- Rééquilibrage du niveau de diplôme

Réalisé en interne en mobilisant les données collectées par l'ISEE lors des quatre derniers recensements de la population (1996, 2004, 2009, 2014), ce rapport interroge l'évolution du niveau de diplôme selon trois critères : la communauté d'appartenance, le genre et le territoire.

- Performances scolaires 2018

Un rapport, réalisé en interne, sur les performances scolaires 2018 en cours de finalisation avec un état des lieux des résultats aux évaluations et aux examens du premier et du second degré.

- Rythme scolaire et chronobiologie

Réalisé en interne, ce rapport présente la synthèse des principaux éléments existants sur la question des rythmes et des aménagements du temps scolaire, en les mettant en relief avec la situation différenciée des élèves et de leur contexte. Il aborde les questions des apprentissages, de la chronobiologie, des activités périscolaires, de la santé, des contraintes socio-économiques ainsi que la problématique du transport scolaire.

- Faisabilité d'une école d'ingénieur en Nouvelle-Calédonie

Rapport réalisé en interne par le SAP. L'ORE s'est chargé des sections portant sur l'offre de formation supérieure en Nouvelle-Calédonie, sur les formations préparatoires aux écoles d'ingénieurs (et les projets) en Nouvelle-Calédonie et sur les dispositifs de formation dans les autres départements et collectivités d'outre-mer.

- Groupe de travail – cartographie et enseignement ASH

Sollicité par la DASS, la DENC, la DAFE, le VR-DGE, l'ORE a été intégré à un groupe de travail pour cartographier l'enseignement ASH en Nouvelle-Calédonie. Corpus cartographique réalisé à partir des données de la DASS (répartition des médecins, infirmiers, kiné), des données de la DENC (répartition des CLIS et effectifs) et celles du VR-DGE (répartition des ULIS et SEGPA).

- Démarche qualité

Intégration progressive dans le cadre de la démarche qualité en tant qu'auditeur interne. Sous le contrôle du responsable qualité, 3 audits réalisés en 2019 (Sirius, courrier et sécurité au travail) et plusieurs formations organisées (SIRIUS, courrier, etc.). Rédaction d'une quarantaine de fiches d'actions correctives (FAC) et suivi du solde des FAC.

- Observatoire du Rééquilibrage – système d'informations et indicateurs

Note sur les indicateurs du rééquilibrage produite : section réussite scolaire, section répartition de la population et section accès à l'emploi.

Puis, réalisée en interne par le SAP, une matrice structurée par thèmes et sous-thèmes avec l'ensemble des indicateurs contribuant au rééquilibrage de la Nouvelle-Calédonie. 3 thèmes abordés par l'ORE : démographie, infrastructures et enseignement-éducation.

- Alimentation de la plateforme SIRIUS

Réalisée en interne par le SAP pour l'ensemble des stratégies sectorielles de la Nouvelle-Calédonie. Pour l'ORE, renseignement détaillé de l'ensemble des fiches d'attributs (entités, bénéficiaires, descriptions des objectifs) pour les 120 actions du PENC (R2), les 16 objectifs prioritaires (R1) et les 5 les ambitions prioritaires (R0).

## Introduction

Ce présent document revient sur le bilan des actions entreprises durant l'année 2019 par l'Observatoire de la Réussite Educative (ORE), au sein du Service de l'Aménagement et de la Planification (SAP). Après celui de 2018, il s'agit du second rapport d'activité de l'Observatoire de la Réussite Educative.

Pour rappel, la mise en place de l'Observatoire de la Réussite Educative, prévue dans l'article n°34 de la délibération n°106 du 15 janvier 2016, a été finalement effective à partir de novembre 2017 avec le recrutement de son responsable et la mission d'accompagnement de Jean-Claude Emin<sup>1</sup>.

Fin 2018, après une première année d'activité (cf. rapport d'activité 2018), un premier rapport d'activité annuel a été soumis au gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. Outre le bilan des actions réalisées en 2018 (programme et hors programme), l'ORE a également proposé un programme de travail pour l'année 2019 qui comptait 4 axes principaux : santé et réussite scolaire, comptes de l'éducation et état de l'école, géographie de l'école et rééquilibrage.

Ces 4 axes ont constitué la colonne vertébrale de l'activité de l'Observatoire en 2019, même si certains ont fait l'objet d'une réorientation vers d'autres thématiques. Nous proposerons donc dans ce rapport d'activité une première évaluation du niveau d'avancement de ces différents axes de travail.

Par ailleurs, notons qu'en 2019, le SAP s'est profondément restructuré avec l'accueil de 8 nouveaux agents, provenant de l'Observatoire de l'Emploi, des Qualifications, des Salaires et de la Formation (l'OEQSF) situé auparavant au sein de l'IDC (Institut de Développement des Compétences). Grâce à l'arrivée de ces nouveaux collaborateurs, la proximité de ces nouvelles ressources humaines a vraisemblablement été un vecteur de synergie et de transversalité. Suite à cette restructuration, de nouvelles activités (observatoire du rééquilibrage, SIRIUS, démarche qualité) ont émergé pour l'ORE.

Enfin, dans la continuité de 2019, un programme de travail 2020 a été réalisé et budgétisé. Il devra faire l'objet d'une approbation par le gouvernement et le comité consultatif de l'éducation (CCE) ; Ce bilan d'activité proposera dans une première partie, un compte-rendu des actions menées par l'ORE en 2019. Enfin, dans une deuxième partie, ce bilan proposera de nouvelles actions et de nouvelles perspectives pour l'ORE en 2020.

---

<sup>1</sup> Ancien sous-directeur à la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du ministère de l'Éducation nationale, Jean-Claude Emin a effectué deux missions en Nouvelle-Calédonie dans la perspective de la mise en place de l'observatoire de la réussite éducative : novembre 2016 et novembre 2017. La première avait fait l'objet d'un rapport : *Propositions pour la mise en place de l'observatoire de la réussite scolaire*, rapport établi dans le cadre de la convention n°31/2016 Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie/Jean-Claude EMIN, novembre 2016.

## 1. Réalisations 2019 de l'ORE

### A. Rappel du contexte de mise en place de l'ORE

Comme cela est précisé en introduction, la mise en place de l'Observatoire de la Réussite Educative est prévue dans l'article n°34 de la délibération n°106 du 15 janvier 2016 relative à l'avenir de l'école calédonienne (cf. ci-dessous).

**Article 34 :** Pour permettre le suivi et l'évolution des mesures prises en application de la présente délibération et de la charte qui y est annexée, un observatoire de la réussite éducative est créé à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016 en vue de développer une fonction d'évaluation, de suivi statistique, d'assistance, d'expertise et de prospective en matière éducative.

Il conçoit et met en œuvre un programme cohérent d'évaluations, d'enquêtes et d'études statistiques sur tous les aspects du système éducatif, à l'aide de critères de références et d'indicateurs. Il remet chaque année un rapport d'activités au gouvernement et au Congrès de la Nouvelle-Calédonie, qui est rendu public.

L'Observatoire contribue également au perfectionnement du système d'informations et à l'échange d'informations statistiques avec les organismes régionaux, nationaux et internationaux.

Il peut être saisi par les communes, les provinces et le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie pour toutes questions relatives à l'évaluation de leurs politiques éducatives.

Voulu comme une instance d'évaluation de l'ensemble du système éducatif calédonien, l'ORE s'est doté d'un responsable le 13 novembre 2017, au sein du service de l'aménagement et de la planification (SAP). Comme cela était prévu, il a été volontairement séparé de la direction de l'Enseignement (DENC) et du Vice-Rectorat Direction Générale des Enseignements (VR DGE), pour mieux garantir son indépendance et son objectivité.

Son évaluation nécessite une collaboration avec chacune des nombreuses institutions qui participent à la conception, à l'organisation et à la gestion du système et, du fait de leurs compétences, produisent des données le concernant.

La finalité de l'observatoire est double : à la fois fournir aux acteurs du système scolaire, les éléments pour contribuer au pilotage des politiques publiques en matière éducative, mais également rendre compte à la société les résultats et l'efficacité du système éducatif.

### B. Programme de travail 2019

Dans son programme de travail annuel 2019, il était prévu 4 axes principaux : santé et réussite éducative, comptes de l'éducation et état de l'école, géographie de l'école et rééquilibrage. Certains de ces axes ont fait l'objet d'une réorientation/ d'un ajustement thématique.

## C. Santé, sociabilités et Réussite éducative

Pour l'année 2019, il était prévu de réaliser une enquête sur le lien entre santé à l'école et réussite éducative. Ce projet prévoyait de se décliner en deux axes :

- Un axe quantitatif avec la valorisation des résultats du baromètre santé jeunesse (2019) en partenariat avec l'ASS NC.
- Un axe qualitatif dans le prolongement des résultats de l'enquête « *conditions de vie des jeunes au collège* » qui devait permettre de mettre en lumière un ciblage plus précis des déterminants et des causalités de la « *réussite éducative* ».

Compte tenu du calendrier du baromètre santé jeunesse (publication des premiers résultats, courant 2020), l'ORE a fait le choix de reporter la partie quantitative de cette étude à 2020 (cf. section 3 ; programme de travail 2020).

En ce qui concerne l'axe qualitatif de l'étude et comme le préconise l'enquête « *conditions de vie des jeunes au collège* » (2018), il est fait le choix de concentrer l'étude sur le rôle « des projets éducatifs et des sociabilités » dans la réussite éducative des collégiens. Dans la continuité de l'enquête précédente et afin de mieux valoriser les acquis issus de cette dernière, l'ORE a de nouveau fait appel au GIE Océanide, un groupement de chercheurs en sciences humaines (sociologues, anthropologues et géographes), avec lequel il a contracté une nouvelle convention de partenariat pour mener cette enquête.

Dès le départ, cette nouvelle étude s'appuie sur le constat partagé avec les acteurs du système éducatif calédonien, qu'une discontinuité éducative entre les différentes sphères (milieu scolaire, bassin de vie et temps libre) pouvait constituer une cause du décroche social, voire d'un échec éducatif. A l'inverse, les sociabilités et les dispositions psycho-sociales des adolescents, notamment l'estime de soi, seraient fondamentales pour leur bien-être, pour leur capacité à être intégré socialement et par conséquent, pour leur réussite éducative. C'est la raison pour laquelle cette nouvelle étude s'est focalisée sur les parcours socio-éducatifs des collégiens en tenant compte des expériences des adolescents tant dans la sphère scolaire, familiale que celle du temps libre. Ces points, peu explorés jusqu'à présent, ont donc été approfondis à travers cette nouvelle étude.

L'enjeu principal était d'étudier plus particulièrement les continuités et discontinuités socio-éducatives entre les sphères constitutives du quotidien des collégiens, l'encadrement et l'accompagnement éducatifs donné aux adolescents et la construction de leurs sociabilités.

L'étude a été effectuée sur la base de traitements d'informations et d'enquêtes réalisées dans l'environnement des collèges de Rivière Salée et de Tuband en Province Sud, de Koné en Province Nord et de La Roche (Maré) en Province des Iles, établissements qui avaient déjà été sollicités pour mener la précédente étude (2018). Pour mener à bien les enquêtes portant sur les sociabilités et le projet socio-éducatif des collégiens, des entretiens ciblés ont été réalisés auprès de la communauté éducative (sphères scolaire et extra-scolaire), de collégiens et de leurs familles. L'objectif étant de pouvoir mettre en regard les représentations de ces différents acteurs sur ces

sujets. L'échantillonnage a été construit en amont (collégiens de 5<sup>ème</sup> et de 4<sup>ème</sup>, acteurs de la communauté éducative appartenant à la sphère du temps libre et à la sphère scolaire, adultes du bassin de vie des adolescents) avec plusieurs profils recherchés pour chaque zone d'étude.

L'enquête s'est déroulée en trois phases et a fait l'objet de quatre livrables.

- A. Cadrage et méthodologie globale. Livrable 1 : la note de cadrage qui comprend la méthodologie globale de l'étude validée par l'ORE et le SAP, un calendrier indicatif, la liste des acteurs à rencontrer. Les objectifs de cette phase étaient d'une part, de co-construire une méthodologie permettant d'étudier la construction des projets éducatifs et des sociabilités des collégiens et d'autre part, de créer les conditions d'une démarche transversale et participative sur la base d'un COPIL élargi.
- B. Capitalisation et synthèse des données disponibles lors du démarrage de l'étude. Livrable 2 : le rapport de valorisation et d'analyse des données issues de l'enquête sur les Conditions de vie (2018). Certaines d'entre elles n'avaient pas pu être exploitées, et notamment le matériel cartographique, permettant d'appréhender les raisons de l'appréciation ou la dépréciation des lieux au sein des collèges enquêtés.

Le premier objectif de cette deuxième activité était de capitaliser l'ensemble des données détenues permettant, d'une part, de consolider l'analyse relative à la construction des projets éducatifs et des sociabilités des collégiens, et d'autre part, d'orienter et de cibler les données à recueillir pendant l'enquête. Le deuxième objectif de cette activité était d'approfondir la réflexion autour des notions de continuité/discontinuité entre la sphère du bassin de vie, la sphère scolaire et la sphère du temps libre, d'encadrement/accompagnement des adolescents dans leur bassin de vie et leur temps libre. La qualification de ces notions au regard du matériel accumulé a permis de dresser plusieurs typologies.

- C. Comités de pilotage et enquête de terrain. Au terme de plusieurs comités de pilotage, une enquête de terrain a été effectuée dans les 4 collèges cités précédemment. Le travail a consisté à rendre compte de trajectoires éducatives vécues par un échantillon d'adolescent de ces collèges, afin de décrire la diversité des constructions éducatives et des projets éducatifs. Les thématiques abordées durant l'enquête ont porté sur trois volets : 1) la continuité et la discontinuité entre les différentes sphères éducatives; 2) l'accompagnement/encadrement des adolescents au sein des différentes sphères 3) le temps libre des adolescents. Livrable 3 : rapport synthétique des résultats comprenant les principales analyses développées, la traduction de ces analyses en recommandations et proposition d'indicateurs. Livrable 4 : rapport final détaillé reprenant les analyses sociologiques et anthropologiques développées, les fiches détaillées des entretiens réalisés, un guide méthodologique de réalisation et d'animation d'ateliers auprès des élèves.

Les objectifs de cette troisième phase étaient : 1) d'obtenir les éléments de compréhension d'une partie des interactions entre les multiples critères participant à la construction des projets éducatifs et des sociabilités des collégiens et de rendre compte des représentations des différents groupes d'acteurs à ces sujets, 2) d'identifier certains mécanismes pouvant influencer la trajectoire éducative des collégiens favorisant l'intégration ou le décrochage éducatif et/ou social.

Les principaux enseignements de cette enquête sont au nombre de quatre : i) la mise en lumière de situations d'accompagnement des adolescents (ou leurs perceptions) très diverses, qui doivent être déconstruites pour être mesurées. ii) la forte corrélation de la continuité (ou la discontinuité) avec le mode d'accompagnement mis en place par les adultes. iii) le positionnement de la majorité des adolescents vis-à-vis du cadre éducatif. iv) Une forte appétence des adolescents en situation de décrochage scolaire vis à vis des apprentissages et une expression dans d'autres sphères. Pailleurs, des propositions de recommandations sont en cours de finalisation. Le montant de la prestation était de 4,55 millions de francs CFP. Dans le programme de travail 2020 (ci-après), il est prévu que cette enquête qualitative soit complétée avec la valorisation du baromètre santé jeunesse (partenariat avec l'ASSNC en 2020). Les résultats de cette étude sont disponibles sur le site web du SAP.

#### **D. Comptes de l'éducation avec l'ISEE et Etat de l'école**

En 2018, l'ORE proposait déjà une première mise à jour du diagnostic du système éducatif en établissant une synthèse des résultats, des activités et des coûts du système. Ce projet était structuré en trois parties : les coûts du système éducatif, ses activités et ses résultats ; ils pourront être mis en regard les uns des autres afin d'interroger l'efficacité, l'efficience et le rendement du système.

Pour la première partie (coûts du système éducatif), l'ORE avait sollicité à l'ISEE pour mener l'enquête sur les comptes de l'éducation selon la même méthodologie que celle utilisée en 2012 (cf. comptes de l'éducation (données 2010), ISEE<sup>2</sup>). Plusieurs indicateurs devaient être produits : DIE, aide sociale à la scolarité, coût moyen à la scolarité, dépenses moyennes par élèves, etc. A la différence de 2010, cette mise à jour permettra la prise en compte de l'impact du transfert de l'enseignement du second degré et de l'enseignement privé (en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012) et de la mise en place du projet Educatif (2016). A titre de comparaison, les études précédentes remontaient à 2000 et 2005.

Le cahier des charges proposé au début de l'année 2018 intégrait la production de deux livrables pour une première estimation de 4 millions de francs CFP. L'ISEE n'a pas été en mesure de réaliser cette enquête en 2018. Il a donc été décidé de reporter cette enquête en 2019.

En conséquence, la version complète de « l'état de l'école » devait être réalisée en 2019 (cf. infra). En revanche, le troisième chapitre (sur les performances scolaires) a déjà fait l'objet d'une publication sur le site internet du SAP pour les années 2016 et 2017 (en cours de publication pour 2018).

- Convention SAP (ORE)/ISEE

Suite au report en 2019 des comptes de l'éducation (cf. supra), le SAP (ORE) a souhaité formaliser le partenariat avec l'ISEE avec une convention de partenariat pour ce projet. Cette convention (n°CS19-3800-000075, référence ISEE : 2019-11/SCD) a été signée le 19 novembre 2019. Les objectifs de ce « compte de l'éducation » sont de proposer un bilan comptable mesurant l'effort monétaire que la collectivité calédonienne consacre au système éducatif, s'appuyant sur une méthodologie nationale. Il s'agira de présenter dans un cadre synthétique l'ensemble des flux

---

<sup>2</sup> <http://www.isee.nc/societe/enseignement-education/enseignement>, publié en 2012.

relatifs aux dépenses d'éducation et à leur financement. Il est réalisé pour les années 2016 et 2017, soit quatre ans après la phase de transfert de l'enseignement du second degré et de l'enseignement privé, en vigueur depuis 2012.

L'ISEE s'engage à produire le compte satellite de l'éducation pour les années 2016 et 2017 en vue de la production du rapport sur l'état de l'école en Nouvelle-Calédonie par l'ORE.

- Modalités des livrables

Pour cette opération, trois types de livrables étaient prévus :

- Un ensemble de tableaux présentant de manière détaillée les dépenses en fonction du type de dépense et du financeur ;
- Une publication de synthèse présentant les principaux résultats et proposant une analyse complète de ces résultats (en cours)
- Un récapitulatif des travaux de l'Isee.

- Financement et délais

Commanditaire de ce projet, le SAP au sein duquel l'ORE est hébergé, a assuré 81% de la contribution financière de ce projet (environ 4 500 000 francs CFP sur un total de 5 559 000 francs CFP. Afin de comparer l'évolution des dépenses éducatives, ce projet a vocation à être réalisé tous les 4 ans.

## E. Géographie de l'école

En 2019, l'ORE proposait de réaliser une « Géographie de l'Ecole néocalédonienne » afin d'articuler une vision d'ensemble à la prise en compte de la singularité des territoires (communes ou provinces) et des lieux d'habitat (tribal, urbain, etc.).

En collaboration avec le service géomatique de la DTSI, une première base de données avait été réalisée en 2018 (cf. annexes), selon 4 axes thématiques (1<sup>er</sup> degré, 2<sup>nd</sup> degré, niveau de diplômes, illettrisme). En 2019, une partie de ces indicateurs a été géoréférencée via la plateforme ARCGIS. Cela a donné lieu à la réalisation d'un corpus cartographique (cf. annexes). Après standardisation et normalisation, ces cartes seront intégrées au site internet du SAP prochainement.

La seconde partie de ce projet, sous forme d'un atlas thématique, qui intégrerait ces cartes, est toujours en cours de rédaction (en interne) et fera l'objet d'un livrable au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2020.

## F. Rééquilibrage du niveau de diplômes

Dans le cadre de la mise en place de l'observatoire du rééquilibrage et de ses missions transversales au sein du SAP, l'ORE a proposé d'intégrer une section relative au rééquilibrage scolaire<sup>3</sup>. Pour ce faire, nous avons proposé d'analyser les données issues des recensements de l'ISEE relatives au plus haut diplôme obtenu.

---

<sup>3</sup> On appelle ici « réussite scolaire » tout ce qui contribue à l'obtention du diplôme, sanctionnant un cycle scolaire.

Les données recueillies permettent d'évaluer l'évolution des inégalités (et notamment ethnique) dans l'accès aux diplômes. Pour mesurer un éventuel rééquilibrage, on a proposé une analyse entre 1996 et 2014, soit une période de 18 ans.

Un premier rapport a été réalisé en interne en mobilisant les données collectées par l'ISEE lors des recensements de la population (1996-2014), ce rapport interroge l'évolution du niveau de diplôme selon trois critères : la communauté d'appartenance, le genre et le territoire.

Sur cet intervalle, cette étude constate que le niveau d'éducation de la population calédonienne a fortement progressé et s'est accompagné, dans certains domaines, d'un processus de rééquilibrage.

En ce qui concerne les disparités relatives à la communauté d'appartenance, cette évolution, plus rapide pour les Kanak que pour les non-Kanak, a mis en lumière une réduction des inégalités dans l'accès aux diplômes, à l'exception des diplômes de l'enseignement supérieur où des différences persistent.

Pour le genre, les femmes sont désormais plus diplômées que les hommes mais on constate que le facteur discriminant de la communauté d'appartenance demeure toujours plus important que celui du genre, notamment en ce qui concerne l'accès au diplôme de l'enseignement supérieur.

Enfin, pour le lieu de résidence, la répartition des non-diplômés ou celle des diplômés de l'enseignement supérieur, sont directement liées à la répartition des pôles urbains, vecteurs d'emplois dans les secteurs secondaires et tertiaires.

Au-delà de cette question de la réussite scolaire, les disparités en matière de niveau de diplôme ont d'importants impacts sur l'insertion sur le marché du travail. Dans une société où réussir à l'école est devenu une condition *sine qua non* à l'accès à l'emploi, observer un rééquilibrage en matière de diplôme constitue une étape préalable au rééquilibrage social de la société.

Pour compléter cette analyse sur le rééquilibrage social de la société calédonienne, il convient donc désormais de vérifier l'impact de cette réduction des inégalités de diplôme sur les rapports de chances d'accès à l'emploi. A cet égard, la récente étude « force de travail » (2018) réalisée par l'ISEE, révèle que la population active occupée compte proportionnellement peu de « non-diplômés ». Par voie de conséquence, les Kanak, les plus nombreux parmi cette catégorie, sont touchés par un taux de chômage de 18,6% (contre 11,6% pour l'ensemble de la population).

## G. Réalisation budgétaire

Une enveloppe globale de 9,05 millions de francs CFP avait été budgétisée afin de permettre la réalisation du programme de travail. Globalement, deux projets principaux devaient permettre l'engagement de ce budget : Enquête sur la construction des projets éducatifs et des sociabilités des collégiens avec le *GIE Océanide* (4,55 millions CFP) et les comptes de l'éducation avec l'ISEE (estimation 4,5 millions).

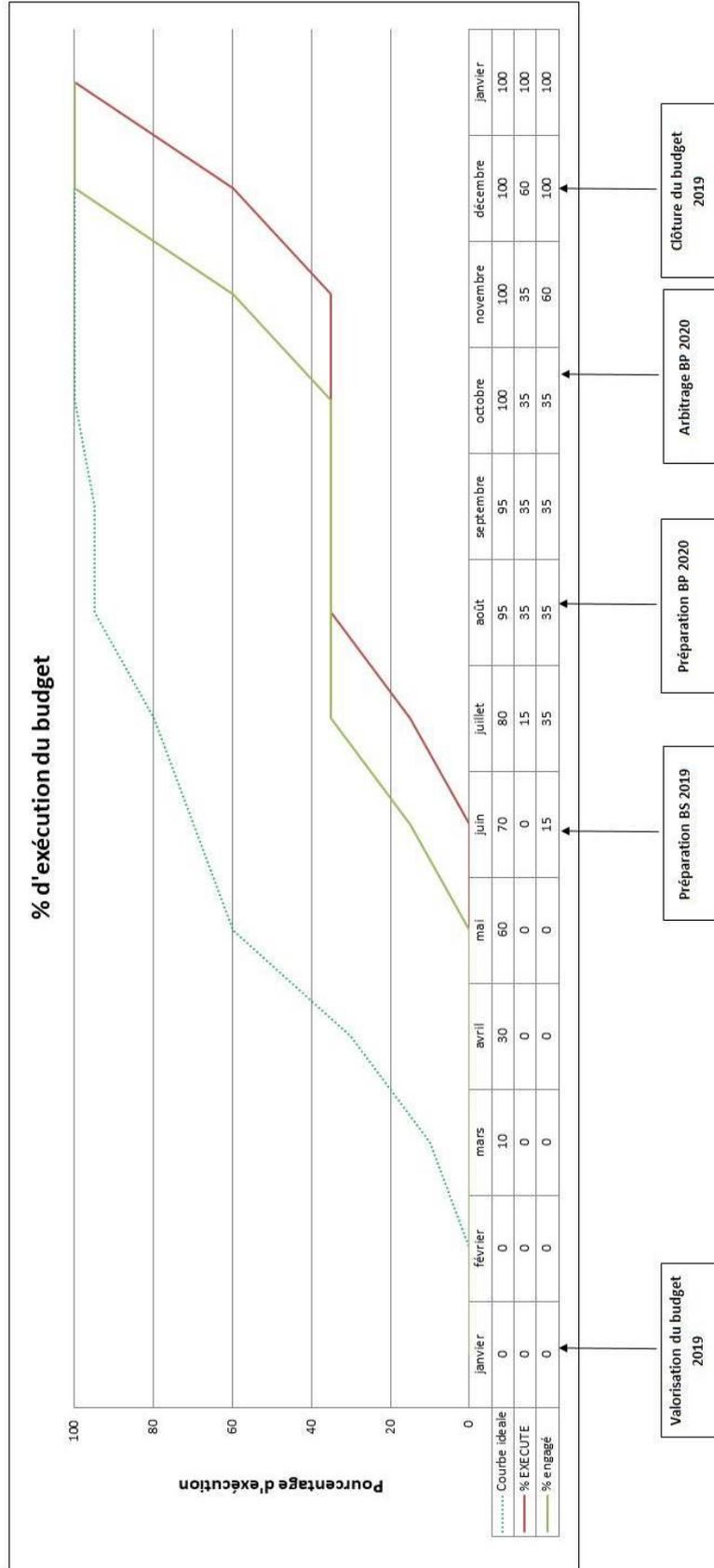
Par rapport à 2018, le budget accordé a reculé de 9,5% (soit – 950 000 fCFP). En revanche, le taux d'engagement de l'ORE s'est particulièrement amélioré (100% en 2019 contre 50% en 2018<sup>4</sup>).

Par ailleurs, dans le cadre de la réalisation d'un SIG portant sur les indicateurs éducatifs (axe 3 du programme de travail 2019, cf. préc.), le service géomatique de la DTSI de la Nouvelle-Calédonie a accepté de s'en charger sans contrepartie financière. Pour tous les autres axes du programme de travail, qui ont été réalisés en interne, il n'y avait pas d'engagement nécessaire.

Néanmoins, en guise d'axe d'amélioration, le rythme des engagements encore trop tardif, comme en témoigne le graphique ci-dessous portant sur l'engagement et l'exécution budgétaire de l'ORE en 2019.

---

<sup>4</sup> Lié au report par l'ISEE de l'enquête « comptes de l'éducation » déjà budgété en 2018.



## H. Performances scolaires 2018

A l'instar des rapports sur les performances scolaires 2016 et 2017 demandés par les conseillers du Congrès lors des précédents bilans intermédiaires du PENC, l'ORE a réalisé un rapport sur les performances scolaires pour l'année 2018.

Comme pour les deux précédents, ce rapport sur les performances scolaires est structuré autour de deux points :

- Le premier degré (1). L'ORE s'est appuyé sur les évaluations des classes de Grande Section (GS) de maternelle, de cours élémentaire 1<sup>ère</sup> année (CE1) et de cours élémentaire 2<sup>ème</sup> année (CM2) qui correspondent à la fin des cycles.
- Le second degré (2). L'ORE a proposé une analyse des résultats aux examens (DNB, CAP, BEP, BAC, etc.) ainsi qu'une analyse sur les compétences en matière de lecture des jeunes lors des JDC (Journée Défense Citoyenneté).

Ce rapport est en cours de finalisation en collaboration avec les directions concernées : VR-DGE, DENC et DAFE.

## I. Rythme scolaire et chronobiologie

Dans sa déclaration de politique générale, le président du gouvernement consacre la question des rythmes scolaires comme prioritaire : « (...) la priorité sera aussi donnée aux rythmes scolaires. Le gouvernement travaillera sur le calendrier annuel, et l'organisation du temps de la journée dans le respect du rythme chrono-biologique de nos enfants » (22 août 2019).

Concomitamment, la membre du gouvernement en charge de l'enseignement, sollicite le SAP (ORE) pour la rédaction d'un rapport détaillé sur les rythmes scolaires. Réalisé en interne, ce rapport présente la synthèse des principaux éléments existants sur la question des rythmes et des aménagements du temps scolaire, en les mettant en relief avec la situation différenciée des élèves et de leur contexte, posant ainsi de la manière la plus claire possible, la problématique dans le périmètre de l'action publique. Ce rapport s'articule selon les différentes dimensions à considérer : les apprentissages, la chronobiologie, les activités périscolaires, la santé, les contraintes socio-économiques ainsi que la problématique du transport scolaire.

Le terme « rythme scolaire » peut être entendu de deux manières différentes :

- Soit par rapport au rythme propre de chaque enfant (biologique et psychologique en situation scolaire) ;
- Soit par rapport aux règles imposées aux élèves en matière de calendrier et d'emploi du temps. Ce cadre se détermine essentiellement à trois niveaux d'échelle : annuel (calendrier scolaire), hebdomadaire (nombre de jours scolarisés et nombre d'heures total) et journalier (emploi du temps).

Nous sommes donc confrontés à deux rythmicités : l'une, environnementale, imposée par la société, l'autre, endogène, propre aux élèves. L'enjeu est donc de proposer des emplois du temps journalier, hebdomadaire et annuel adaptés pour favoriser le développement harmonieux de l'activité intellectuelle et physique des élèves, notamment pour les élèves confrontés aux

difficultés scolaires et ne maîtrisant par la tâche. Car ce sont eux qui présentent *a priori* les fluctuations les plus marquées. L'aménagement du rythme scolaire constitue donc l'un des moyens de lutte contre l'échec scolaire.

Ce rapport propose plusieurs recommandations telles que la réduction des vacances d'été, l'amélioration de l'offre en matière d'activités périscolaires, un emploi du temps différencié selon le niveau de l'élève, des pauses méridiennes sanctuarisées, etc.

## **J. Faisabilité d'une école d'ingénieur en Nouvelle-Calédonie**

Dans un courrier en date du 5 juillet 2019 (n°CI19-3000-00036), le secrétaire général du gouvernement, sollicite le SAP pour « *étudier les besoins de la Nouvelle-Calédonie en matière d'ingénieurs et de l'intérêt pour la Nouvelle-Calédonie de disposer localement d'une école dédiée à leur formation* ». C'est dans le cadre de cette demande que le SAP a réalisé une étude portant sur « *les besoins des entreprises et des administrations en matière d'ingénieurs (généralistes et spécialisés)* ».

L'ORE s'est chargé des sections portant sur l'offre de formation supérieure en Nouvelle-Calédonie, sur les formations préparatoires aux écoles d'ingénieurs en Nouvelle-Calédonie et sur les dispositifs de formation dans les autres départements et collectivités d'outre-mer.

En métropole, les écoles d'ingénieur sont évaluées et habilitées par la Commission des titres d'ingénieur (CTI). Les écoles recrutent par concours dans la majorité des cas, soit après le baccalauréat soit après les classes préparatoires : leur taux de sélection est souvent très élevé. Elles admettent aussi des titulaires de diplômes universitaires, soit sur titre, soit après des épreuves complémentaires. Il existe également certaines voies d'accès à partir de formations françaises ou étrangères de niveau bac+2/bac+3.

A ce jour, il existe deux formations préparatoires en Nouvelle-Calédonie qui permettent d'accéder à des études d'ingénieur en métropole : la CPGE (Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles au Lycée Jules Garnier, Nouméa) et le CUPGE (Cycle Universitaire Préparatoire aux Grandes Ecoles à l'Université de la Nouvelle-Calédonie, Nouméa).

S'adossant sur un calendrier austral (comme l'ensemble du système scolaire calédonien), ces « prépas » bénéficient de quelques mois supplémentaires pour préparer les concours du mois de mai en métropole. La CPGE a toujours obtenu d'excellents résultats dans ses statistiques d'intégration aux « grandes écoles ». Pour sa première promotion, la CUPGE a également obtenu 100% de réussite. A ce titre, ces deux formations jouissent à ce jour d'une certaine attractivité et il semble désormais acquis que les meilleurs bacheliers scientifique du territoire, choisissent de s'orienter en priorité dans une classe préparatoire en Nouvelle-Calédonie, plutôt qu'en métropole.

Dans le cadre de cette section, l'avis des parents d'élèves de la CPGE et de la CUPGE quant à la possibilité d'ouverture d'une école d'ingénieur a été collecté par l'ORE. Il est clairement partagé entre la crainte de « *saturation du marché de l'emploi* » d'une part, et la « *perspective de démocratisation des études d'ingénieurs pour les calédoniens* », d'autre part.

En vue de créer une école d'ingénieurs en Nouvelle-Calédonie, le SAP a notamment préconisé de conserver l'avantage des « prépa bis » en calant le calendrier de cette école sur le calendrier métropolitain : un avantage à conserver car il permet aux prépas calédoniennes d'être classées parmi les meilleures de France dans la réussite aux concours.

Par ailleurs, cette étude recommande également de :

- Choisir des spécialités pas ou peu présentes en Métropole, en visant notamment des spécialités de formation où la Nouvelle-Calédonie dispose d'avantages comparatifs (en termes de plateaux techniques, de champs d'applications ou de débouchés).
- Elargir le recrutement aux étudiants de la région Pacifique et non aux seuls étudiants calédoniens, s'adossant ainsi à un objectif de rayonnement et d'insertion régionale de la Nouvelle-Calédonie ; envisager ainsi une école internationale (cours en anglais, logements étudiants, étudiants étrangers,...).

Le rapport a été finalisé en octobre 2019.

### **K. Groupe de travail – cartographie et enseignement ASH**

Sollicité par la DASS, la DENC, la DAFE, le VR-DGE, le SAP (ORE) a été intégré à un groupe de travail pour cartographier l'enseignement ASH en Nouvelle-Calédonie.

Corpus cartographique (cf. annexes) réalisé à partir :

- des données de la DASS (répartition des médecins, infirmiers, kiné),
- des données de la CEJH (répartition par établissement de scolarité ou d'encadrement des jeunes reconnus par niveau de handicap (1 à 100%),
- des données de la DENC (répartition des CLIS et effectifs 2018 et 2019),
- et celles du VR-DGE (répartition des ULIS et SEGPA 2018 et 2019).

Comme pour la géographie de l'école, les cartes de ce corpus seront standardisées avant d'être intégrées au site internet du SAP.

### **L. Démarche qualité**

Intégration progressive du responsable de l'ORE dans le cadre de la démarche qualité en tant qu'auditeur interne. Sous le contrôle du responsable qualité, 3 audits réalisés en 2019 (Sirius, courrier et sécurité au travail) et plusieurs formations organisées (SIRIUS, courrier, etc.). Rédaction d'une quarantaine de fiches d'actions correctives (FAC) et suivi du solde des FAC.

### **M. Observatoire du Rééquilibrage – système d'informations et indicateurs**

Dans le cadre de la mise en place de l'observatoire du rééquilibrage et de ses missions transversales au sein du SAP, l'ORE a produit trois notes sur les indicateurs du rééquilibrage: section réussite scolaire, section répartition de la population et section accès à l'emploi.

Puis, réalisée transversalement par l'ensemble des agents du SAP, une matrice structurée par thèmes et sous-thèmes avec l'ensemble des indicateurs contribuant au rééquilibrage de la

Nouvelle-Calédonie. Trois thèmes ont été confiés à l'ORE : démographie, infrastructures et enseignement-éducation.

## **N. Alimentation de la plateforme SIRIUS**

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie conçoit, pilote et suit une multitude de schémas directeurs. Depuis 2017, le Service de l'Aménagement et de la Planification (SAP) développe un outil permettant une vision globale, une gestion et un suivi d'un portefeuille de schémas sectoriels : le logiciel SIRIUS.

Cette plateforme technique permet également de déterminer les liens internes et les relations transversales entre ces schémas afin d'en appréhender la cohérence globale et d'optimiser la complémentarité des différents schémas sectoriels et thématiques. Elle réifie/traduit/met en relief la vision systémique de l'ensemble de l'action publique.

Chaque schéma/plan se présente sur 3 niveaux : R0 (les ambitions prioritaires/politiques), R1 (les objectifs prioritaires) et R2 (les objectifs secondaires ou les actions). Le logiciel permet de montrer les liens existants entre ces différents niveaux. Plus globalement, SIRIUS permet d'établir les relations entre différentes stratégies et de visualiser globalement l'ensemble des politiques publiques.

En 2019, le SAP a arrêté l'ensemble des stratégies sectorielles de la Nouvelle-Calédonie à intégrer à SIRIUS (cf. annexes). Dans ce cadre, l'ORE a :

- rédigé l'ensemble des procédures relatives à l'utilisation de SIRIUS,
- formé l'ensemble des agents du SAP à l'utilisation des différents modes de SIRIUS,
- renseigné de manière détaillé l'ensemble des fiches d'attributs (entités, bénéficiaires, descriptions des objectifs) pour les 120 actions du PENC (R2), les 16 objectifs prioritaires (R1) et les 5 les ambitions prioritaires (R0).

## 2. Programme de travail 2020 et perspectives

### **Art 34, 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> alinea**

Il conçoit et met en œuvre un programme cohérent d'évaluations, d'enquêtes et d'études statistiques sur tous les aspects du système éducatif, à l'aide de critères de références et d'indicateurs. Il remet chaque année un rapport d'activités au gouvernement et au Congrès de la Nouvelle-Calédonie, qui est rendu public.

Il peut être saisi par les communes, les provinces et le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie pour toutes questions relatives à l'évaluation de leurs politiques éducatives.

Comme chaque année, après consultation des décideurs et acteurs du système éducatif, l'ORE a préparé et budgétisé un programme de travail annuel pour l'année 2020. Ce programme devra être présenté au CCE. Par ailleurs, il convient de noter que certains projets prévus dans le programme de travail 2019 sont actuellement en cours de finalisation.

### **A. Valorisation du baromètre santé et réussite éducative**

En 2014, le « baromètre santé jeunesse » (2013-2014) mettait en lumière une corrélation entre « retard scolaire » (plus d'un an de retard par rapport à la scolarité normale) et certains facteurs sanitaires (sexe, communauté d'appartenance, situation du foyer, lieu d'habitat, consommation de légumes, de produits laitiers, brossage de dents, expérimentation de l'alcool, du tabac, de drogues, etc.).

Fort de ces premières tendances probantes et dans le but de les confirmer, l'ORE a été associé au pilotage du baromètre santé-jeunesse et de l'enquête santé et qualité de vie chez l'enfant (6, 9 et 12 ans), organisés par l'ASSNC en 2019. En ce qui concerne le baromètre santé-jeunesse, l'enquête a été menée par les agents de l'ASSNC sur un échantillon représentatif de 4300 élèves. Les premiers résultats seront publiés au début de l'année 2020.

Avec l'intégration de nouvelles questions relatives à la réussite scolaire, et plus généralement à la vie scolaire, il est proposé d'interroger les résultats de ce baromètre afin de mettre en lumière certaines corrélations entre des facteurs éducatifs (comme par exemple le « retard scolaire », le niveau scolaire ressenti, l'appréciation de l'école, l'absentéisme déclaré, sentiment de sécurité à l'école, etc.) et d'autres facteurs sociodémographiques, alimentaires et sanitaires (sexe, communauté d'appartenance, situation du foyer, lieu d'habitat, consommation de légumes, de produits laitiers, brossage de dents, expérimentation de l'alcool, du tabac, de drogues, etc.).

Cette valorisation des prochains résultats du baromètre santé jeune (notamment ceux en matière de réussite éducative) feront l'objet d'une convention de partenariat entre le SAP (ORE) et l'ASSNC. En parallèle de la synthèse et des conclusions générales de l'enquête, qui seront publiées par l'ASSNC en 2020, l'ORE se propose de travailler uniquement sur les questions scolaires à travers un traitement statistique/épidémiologique de ces données.

L'ORE proposera la mise en place d'un groupe technique dans lequel l'ASSNC serait associée, qui validerait périodiquement les analyses. L'objectif final étant d'analyser la réussite éducative sous l'angle des conditions sanitaires des jeunes.

## B. Enquête sur le décrochage scolaire

La problématique du décrochage scolaire en Nouvelle-Calédonie n'est pas nouvelle. Puissant vecteur de marginalisation sociale et potentiellement de délinquance juvénile, le décrochage scolaire constitue une priorité pour les acteurs du système éducatif néocalédonien. D'ailleurs, à plusieurs reprises (2013, 2016) le Vice-rectorat a effectué une évaluation du nombre d'élèves sortis du système éducatif sans diplôme à partir de la définition standard du Système Interministériel d'Echanges d'Information (SIEI) « *qui repère les élèves, âgés de 16 ans ou plus, qui étaient scolarisés en N-1, et que l'on ne retrouve pas en année N scolarisés ou diplômés* ».

En 2020, l'ORE propose une étude sur le décrochage scolaire.

Ce projet se décline en deux axes :

- Un axe quantitatif en collaboration avec le Vice-Rectorat afin de déterminer le nombre de décrochés scolaires en 2019 afin de comparer avec les effectifs recensés en 2013 puis en 2016. Ce recensement sera complété par les données transmises par le CSN qui recense les jeunes de 17 ans et plus qui participent aux Journées Défense et Citoyenneté (JDC), se déclarant sans diplôme, sans emploi, sans formation et déscolarisés.
- Un axe qualitatif avec les déterminants et les causalités du décrochage scolaire en Nouvelle-Calédonie et les conséquences pour l'individu et pour la société. Il conviendra de faire émerger des indicateurs permettant de détecter les individus avant qu'ils soient en situation de décrochage.

## C. Evolution du niveau de diplômes

Dans la continuité du rapport réalisé en 2019 sur le rééquilibrage du niveau de diplômes (cf. précédemment, 1. C.), l'ORE propose de réaliser une étude complète sur l'évolution du niveau de diplômes entre 1989 et 2019 en tentant d'en analyser les causalités, les conséquences et les perspectives d'évolution.

Lorsque les principaux résultats du recensement 2019 auront été publiés (*a priori* mi-2020), l'ORE souhaite élargir son champ de travail et sollicitera l'ISEE pour des données supplémentaires (RP 1989, 1996, 2009, 2014, 2019) pour couvrir la période (1989-2019, soit 30 ans) la répartition de niveau de diplôme global (15 ans et plus, hors études en cours) :

- global à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie
- par genre
- par communauté d'appartenance
- par communauté d'appartenance et par genre
- par catégorie socio-professionnelle (CSP)
- par lieu de résidence (provinces et communes)
- par quartier de résidence dans le Grand Nouméa.

## D. Indicateurs, programmation pluriannuelle et gouvernance de l'Observatoire

- Indicateurs

Lors du dernier rapport d'activité (2018), l'ORE avait proposé une première liste d'indicateurs permettant le suivi et l'évaluation du système scolaire néocalédonien (cf. annexes). Cette liste, qui a été élaborée en relation avec les acteurs du système éducatif, est constituée d'indicateurs qui n'ont pas tous la même périodicité et le même historique.

Ces indicateurs ont été classés en quatre catégories en fonction de l'origine de ces indicateurs :

- 1<sup>er</sup> degré public (DENC)
- 2<sup>nd</sup> degré (Vice-Rectorat)
- Niveau de diplôme de la population (ISEE)
- Taux d'illettrisme (CSN)

Il existe par ailleurs d'autres données issues des différents acteurs du système éducatif néocalédonien (comptables, budgétaires, effectifs scolaires, effectifs enseignant, identifiant élève, etc.). Pour l'harmonisation de ces données et de ces indicateurs, un travail d'interfaçage est encore nécessaire. Tout comme le traitement des questions liées au mode de collecte et des modalités de transmission ou d'accès à ces données. En 2020, il conviendra dans un premier temps de consolider en interne la mise en place des indicateurs essentiels à l'observatoire de la réussite éducative.

- Gouvernance et programmation pluriannuelle

Dans un objectif d'optimisation et de rationalisation de sa production, l'ORE souhaite la mise en place d'une programmation pluriannuelle. Depuis sa mise en place et après consultation des différents acteurs du système éducatif, l'ORE a proposé chaque année un programme de travail (2018, 2019 et 2020) et des rapports d'activité (2018 et 2019).

Afin de faire remonter les éventuels besoins des acteurs, l'ORE propose en 2020 de se doter d'un comité de pilotage réunissant notamment des experts scientifiques (UNC ?) ainsi que des représentants du système éducatif calédonien : Vice-Rectorat, DENC, DAFE, DDEC, ASEE, FELP, DES, DEFIJ, DEFIPE, etc.

L'objectif de ce comité de pilotage serait de permettre la rationalisation et une meilleure coordination en matière d'étude, d'enquête et d'indicateurs socio-éducatifs. Ce comité de pilotage permettrait à l'ORE de nouer des synergies autour de ses missions et d'orienter ses actions au plus proche des besoins opérationnels des acteurs du système éducatif calédonien.

Pour rappel, indépendamment de ce comité de pilotage et comme cela est précisé dans l'article 34, 4<sup>ème</sup> alinéa (cf. supra), l'ORE peut être saisi par certaines collectivités (communes, provinces) et institutions (gouvernement de la Nouvelle-Calédonie) pour toutes questions relatives à l'évaluation de leurs politiques éducatives.

## Conclusion

Dans un contexte politique renouvelé<sup>5</sup>, 2019 a été une année particulièrement importante pour l'ORE puisqu'il s'agit seulement de sa deuxième année de fonctionnement, au sein du SAP. Après une première année de mise en route, cette deuxième année devait permettre à l'ORE de monter en puissance. Quatre objectifs de travail avaient été prévus dans le programme de travail 2019. A ce jour, trois ont été atteints (enquête sur la construction des projets éducatifs, les comptes de l'éducation, le rééquilibrage du niveau de diplôme) et le quatrième (relatif à la géographie de l'école) est partiellement achevé puisque l'atlas est toujours en cours de rédaction pour une publication prévue au premier semestre 2020. L'Etat de l'école sera également finalisé en 2020.

Outre la conduite de son programme de travail, l'ORE a poursuivi ce qu'il avait entrepris en 2018 : l'animation d'un réseau transversal, constitué des principaux acteurs du système éducatif (DENC, VR-DGE, provinces Sud, Nord et Îles, DAFE, communes, DDEC, ASEE, FELP, etc.) du milieu sanitaire (ASSNC, DASS, DoKamo, etc.) et du milieu jeunesse (DJS, DPJEJ, plan jeunesse.nc, Observatoire de la jeunesse, etc.) afin d'initier les réflexions sur des thématiques communes et de répondre à leurs attentes.

Par ailleurs, comme cela est précisé précédemment, le SAP s'est profondément restructuré en 2019 avec l'accueil de 8 nouveaux agents, provenant de l'Observatoire de l'Emploi, des Qualifications, des Salaires et de la Formation (l'OEQSF) situé auparavant au sein de l'IDC (Institut pour le Développement des Compétences). Et par voie de conséquence, les missions annexes de l'ORE, en partenariat avec l'ensemble des autres observatoires sectoriels du SAP (mobilités et transport, emploi et qualification, jeunesse), se sont considérablement diversifiées : animation de l'observatoire du rééquilibrage, démarche qualité, SIRIUS, demandes ponctuelles, etc.

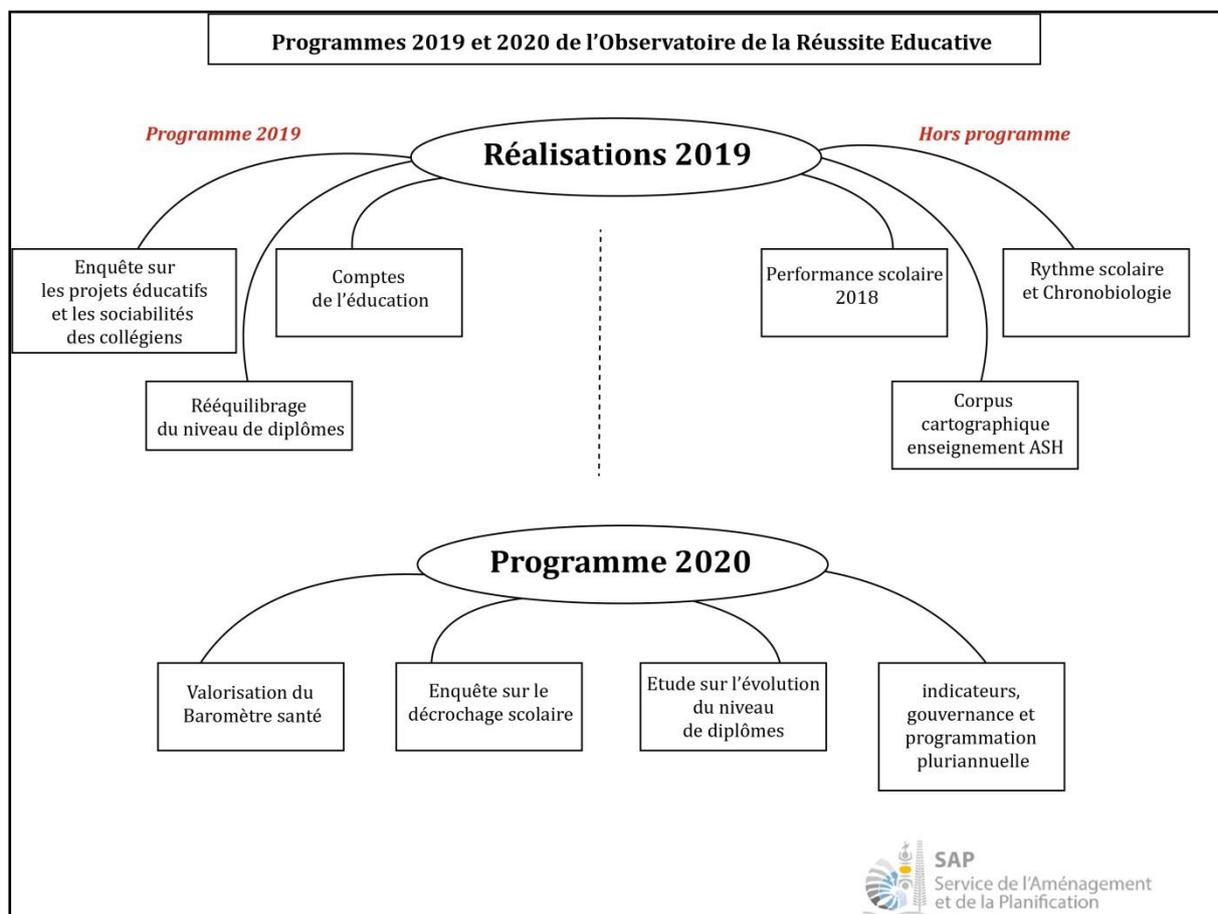
En ce qui concerne les moyens et les ressources supports nécessaires à l'ORE, et compte tenu de la réorganisation du SAP, il apparaît que les besoins croissants de l'observatoire (statistiques, informatiques, etc.) pourront en partie être satisfaits grâce à la collaboration transversale avec l'ensemble des observatoires du SAP. Ainsi et malgré la réduction budgétaire, la proximité de ces nouvelles ressources humaines sera vraisemblablement un vecteur de synergie et de transversalité pour l'Observatoire.

---

<sup>5</sup> Les élections provinciales du 12 mai 2019 ont eu un impact important sur le renouvellement du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. Dans le domaine de l'éducation, Isabelle Champmoreau succède à Hélène Iékawé. Par ailleurs, il convient de noter qu'Erick Roser a remplacé M. Jean-Charles RINGARD-FLAMENT au poste de vice-recteur directeur général des enseignements.

## Annexes

### A. Programmes de travail 2018 et 2019 de l'ORE



## B. Indicateurs recensés par l'ORE

*1<sup>er</sup> degré (source : DENC)*

Effectifs élèves 1er degré publique  
Effectifs élèves 1er degré publique par commune  
Nombre d'élèves par niveau en 2018  
Pourcentage d'élèves par rapport au nombre total  
Pourcentage d'élèves par niveau et par territoire en 2018

Nombre total de classes des écoles publiques en 2018  
Nombre total de classes par cycle et par circonscription (sans CLIS)  
Nombre total de classes des écoles publiques en 2018

Nombre d'écoles publiques 2018 en Nouvelle-Calédonie  
Nombre d'écoles publiques en 2018 en Nouvelle-Calédonie

Effectif moyen par classe en 2018  
Effectif moyen par classe et par cycle en 2018  
Effectif moyen par CLIS en 2018  
Effectif moyen par classe par commune en 2018

Ancienneté des enseignants sur le poste en 2018  
Pourcentage d'ancienneté des enseignants sur le poste en 2018

Pourcentages de réussite aux évaluations de CE1 et de CM2 dans les écoles publiques entre 2013 et 2017  
Pourcentages de réussite aux évaluations de CM2 dans les écoles publiques entre 2013 et 2017 par commune

Pourcentage de réussite aux évaluations 2017 de CM2 dans les écoles publiques de Nouvelle-Calédonie (par commune et province)  
Pourcentage de réussite aux évaluations 2017 de CM2 dans toutes les écoles (public + privé) de Nouvelle-Calédonie (par commune et province)

Pourcentage de réussite aux évaluations 2017 de CM2 dans les écoles privées de Nouvelle-Calédonie (par commune)  
Pourcentage de réussite aux évaluations 2017 de CM2 pour les 3 directions du privé

Pourcentage de retard scolaire à l'entrée en 6<sup>ème</sup> (2017)  
Pourcentage de retard scolaire à l'entrée en 6<sup>ème</sup> par établissement (2017)

*2nd degré (source : Vice Rectorat)*

Effectifs du 2nd degré selon le cycle, public et privé  
Effectifs du 2nd degré de l'enseignement agricole et des établissements privés hors-contrat  
Effectifs du 2nd degré par collège et par commune  
Effectifs du 2nd degré par lycée (général et technologique) et par commune  
Effectifs du 2nd degré par lycée (professionnel) et par commune

Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées ou très favorisées (hors NR) au collège (2017)  
Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées ou très favorisées (hors NR) en lycée général et technologique (2017)  
Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées ou très favorisées (hors NR) en lycée professionnel (2017)  
Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées ou très favorisées (hors NR) par établissement (collège)  
Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées ou très favorisées (hors NR) par établissement (lycée général et technologique) (2017)  
Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées ou très favorisées (hors NR) par établissement (lycée professionnel) (2017)

Nombre d'heures (2017) d'enseignement devant élèves, par élève - niveau collège hors SEGPA et ULIS (H/E)  
Nombre d'heures (2017) d'enseignement devant élèves, par élève - niveau lycée GT (H/E)  
Nombre d'heures (2017) d'enseignement devant élèves, par élève - niveau lycée PRO (H/E)  
Nombre d'heures (2017) d'enseignement devant élèves, par élève - par établissement (collège)  
Nombre d'heures (2017) d'enseignement devant élèves, par élève - par établissement (lycée GT)  
Nombre d'heures (2017) d'enseignement devant élèves, par élève - par établissement (lycée PRO)

Nombre d'élèves (2017) par division - niveau collège hors SEGPA et ULIS (E/D)  
Nombre d'élèves (2017) par division - niveau lycée GT (E/D)  
Nombre d'élèves (2017) par division - niveau lycée PRO (E/D)  
Nombre d'élèves (2017) par division - par établissement (collège) (E/D)  
Nombre d'élèves (2017) par division - par établissement (lycée GT) (E/D)  
Nombre d'élèves (2017) par division - par établissement (lycée PRO) (E/D)

Proportion (%) d'enseignants titulaires au collège (2018)  
Proportion (%) d'enseignants titulaires au lycée (GT et PRO) (2018)  
Proportion (%) d'enseignants titulaires par établissement (collège)(2018)  
Proportion (%) d'enseignants titulaires par établissement (lycée)

Taux de réussite aux diplômes de l'Etat en 2017  
Taux de réussite au DNB (2017) par établissement  
Taux de réussite au bac GT (2017) par établissement  
Taux de réussite au bac PRO (2017) par établissement

Proportion de bacheliers dans une classe d'âge (2016)  
Age moyen des bacheliers selon le type de bac

*Diplômes et niveau d'étude (source : ISEE)*

Répartition de la population de 15 ans et plus, par niveau d'étude, sexe et province (recensements de population 1996, 2009, 2014, 2019)

Evolution de la part (%) du niveau d'études dans la population néocalédonienne de 15 ans et plus (recensements de population 1996, 2009, 2014, 2019)

Evolution de la part (%) du niveau d'études selon le genre dans la population néocalédonienne de 15 ans et plus (recensements de population 1996, 2009, 2014, 2019)

Evolution de la part (%) du niveau d'études dans la population de 15 ans et plus de chaque province (recensements de population 1996, 2009, 2014, 2019)

Répartition de la population de 15 ans et plus, par diplôme, sexe et province (recensements de population 1996, 2009, 2014, 2019)

Evolution de la part (%) du plus haut diplôme obtenu dans la population néocalédonienne de 15 ans et plus (recensements de population 1996, 2009, 2014, 2019)

Evolution de la part (%) du plus haut diplôme obtenu selon le genre dans la population néocalédonienne de 15 ans et plus (recensements de population 1996, 2009, 2014, 2019)

Evolution de la part (%) du plus haut diplôme obtenu dans la population de 15 ans et plus de chaque province (recensements de population 1996, 2009, 2014, 2019)

Evolution de la population de 15 ans et plus selon la communauté d'appartenance, par province de résidence et diplôme acquis le plus élevé (recensements de population 1996, 2009, 2014, 2019)

Evolution de la part (%) de Kanak selon le plus haut diplôme obtenu (recensements de population 1996, 2009, 2014, 2019)

Evolution de la part (%) d'Européens selon le plus haut diplôme obtenu (recensements de population 1996, 2009, 2014, 2019)

#### *Illettrisme (sources : CSN et ISEE)*

- Journées Défense et Citoyenneté

Taux d'illettrisme et DDL enregistrés aux JDC

Taux d'illettrisme et DDL parmi les jeunes scolarisés (JDC)

Taux de décrochage scolaire, d'illettrisme et DDL (2018) lors des JDC par commune de résidence

Taux de décrochage scolaire, d'illettrisme et DDL (2018) lors des JDC par province de résidence

- Enquête IVQ (ISEE) 2013

Répartition de la population (2013) selon leur niveau de lecture

Taux d'illettrisme selon le genre (2013)

Taux d'illettrisme selon la classe d'âge (2013)

Taux d'illettrisme selon la province de résidence (2013)

Taux d'illettrisme selon le lieu de résidence (2013)

Taux d'illettrisme selon le niveau d'études (2013)

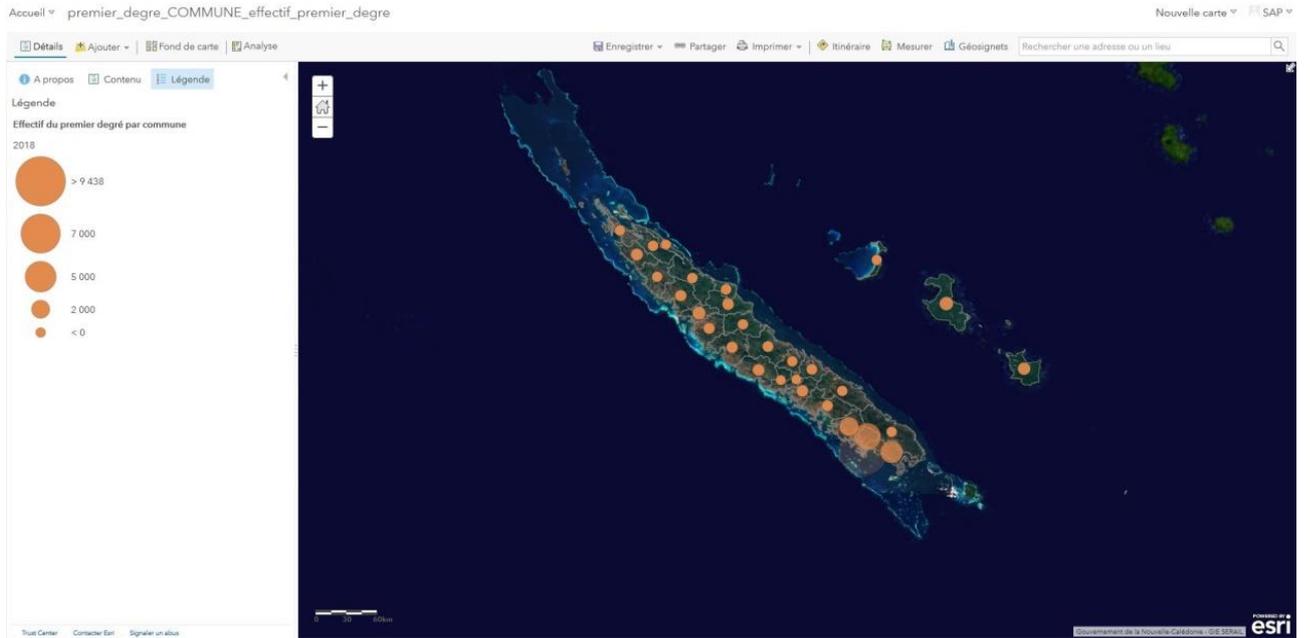
Taux d'illettrisme selon la situation professionnelle (2013)

Taux d'illettrisme selon la CSP (2013)

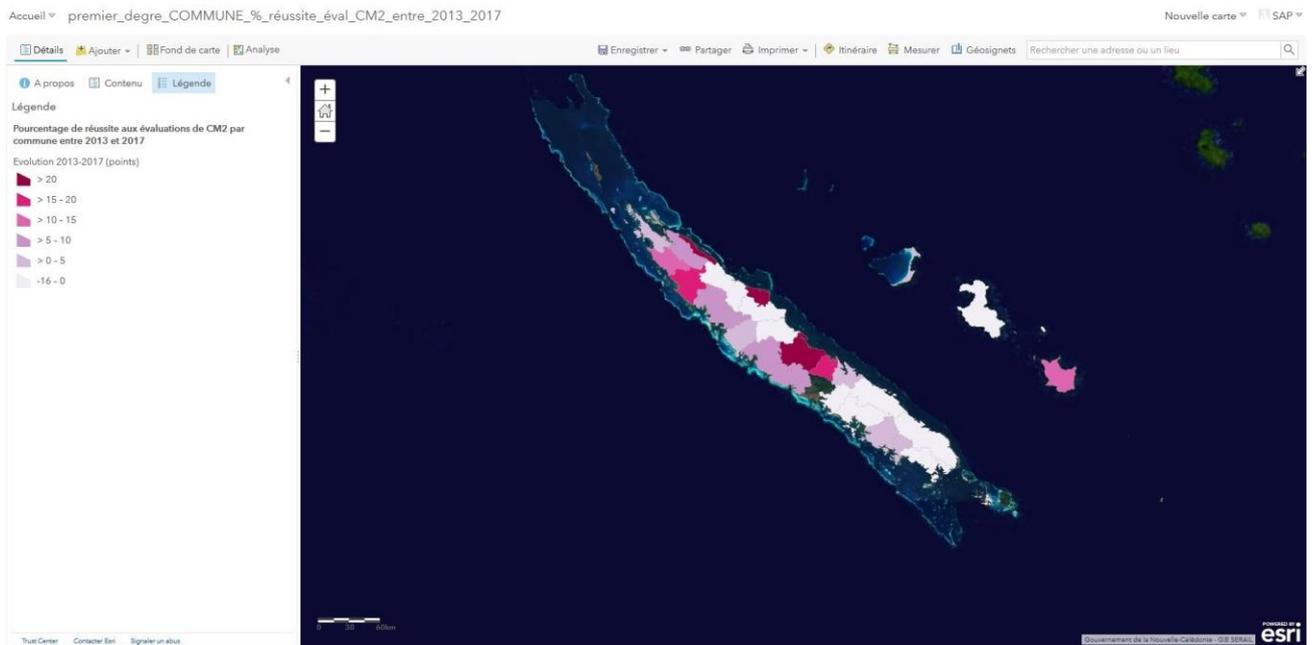
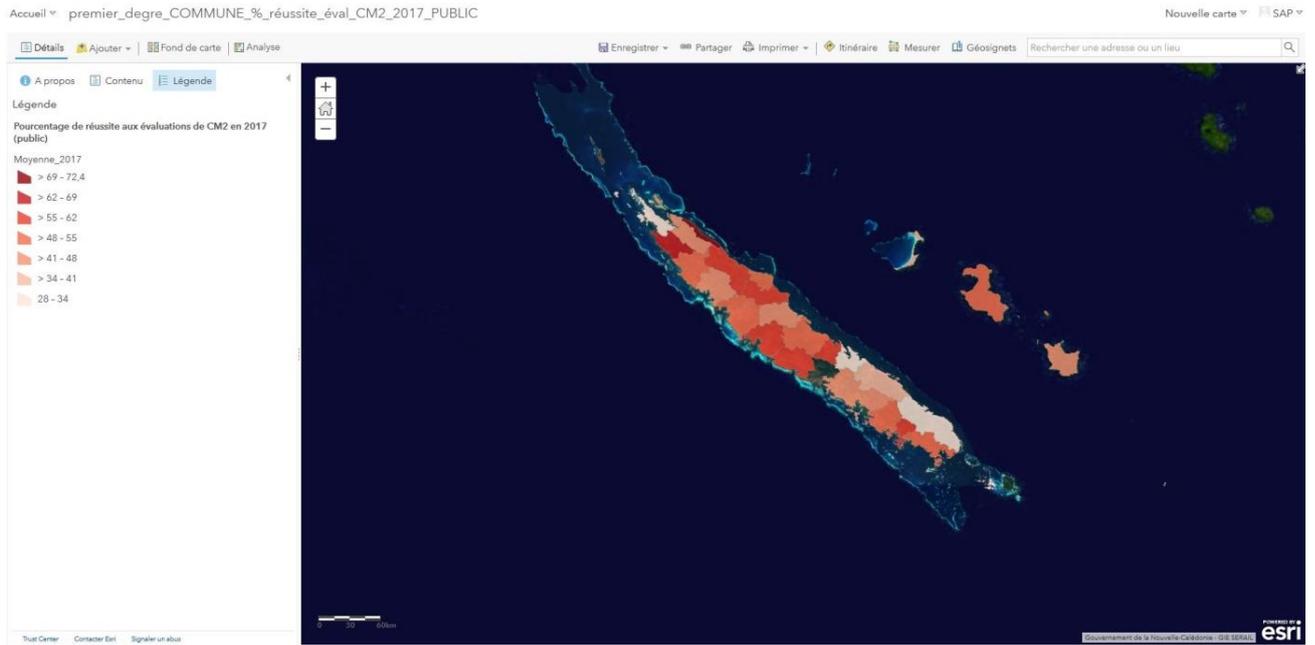
Taux d'illettrisme selon la langue maternelle

## C. Extraits de la Géographie de l'école, cartes SIG (hors illettrisme)

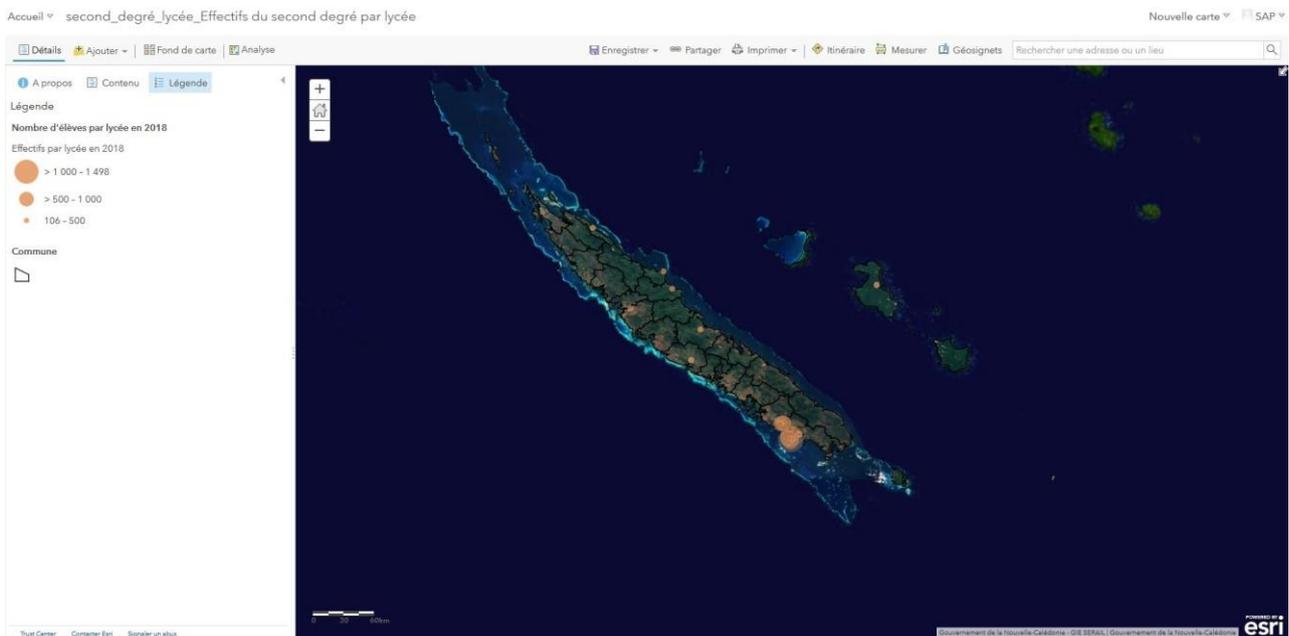
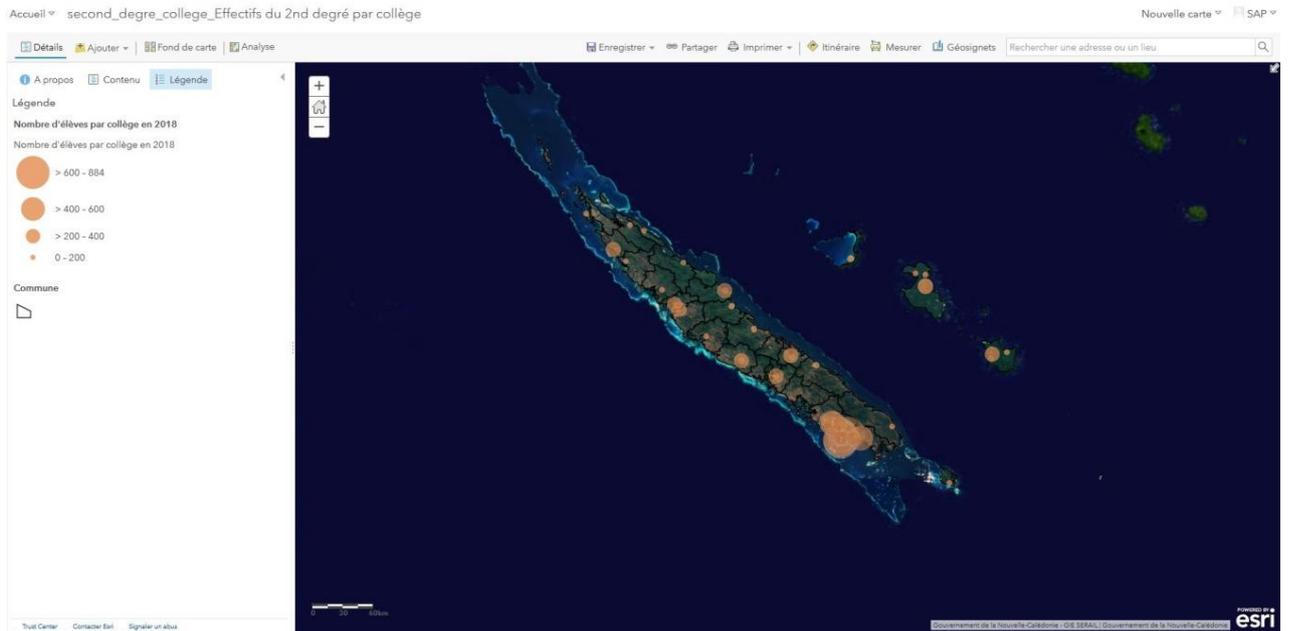
### 1<sup>er</sup> degré



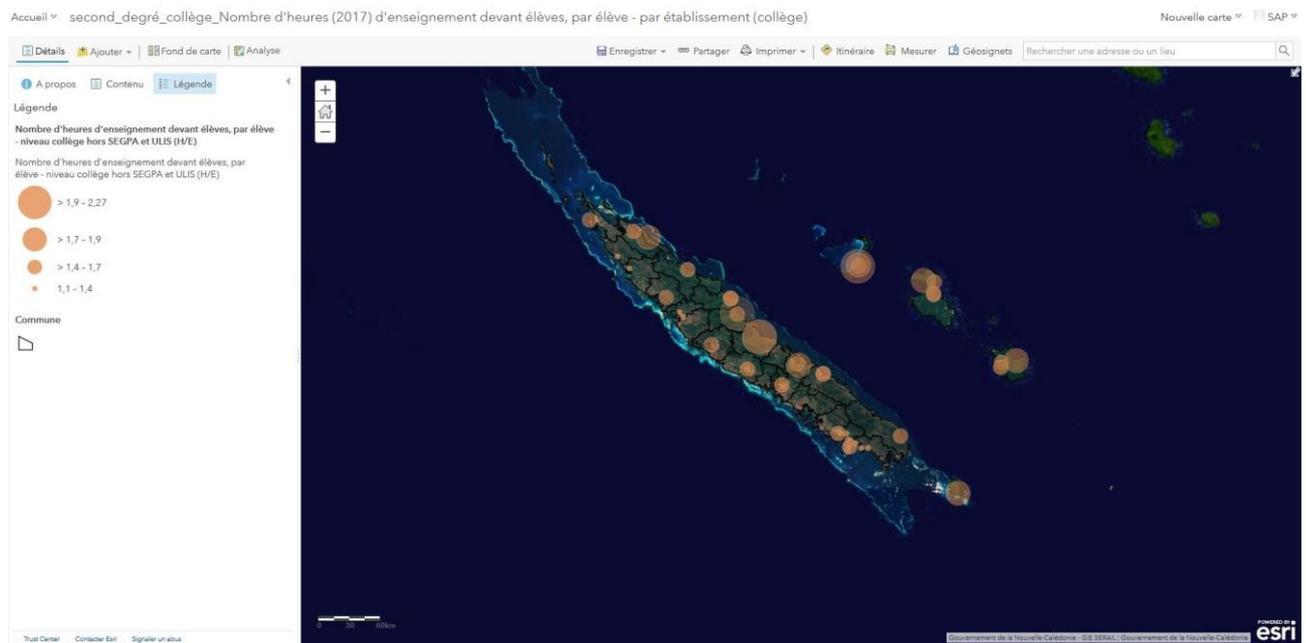
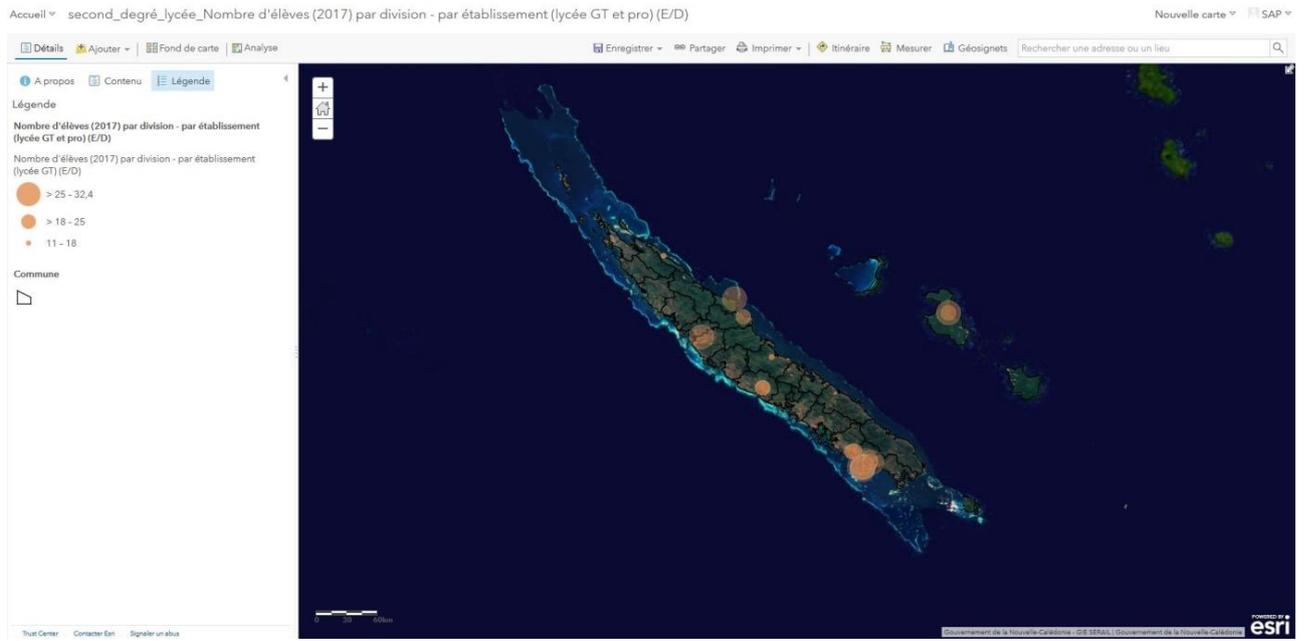
Rapport d'activité 2019 de l'Observatoire de la Réussite Educative



## 2<sup>nd</sup> degré



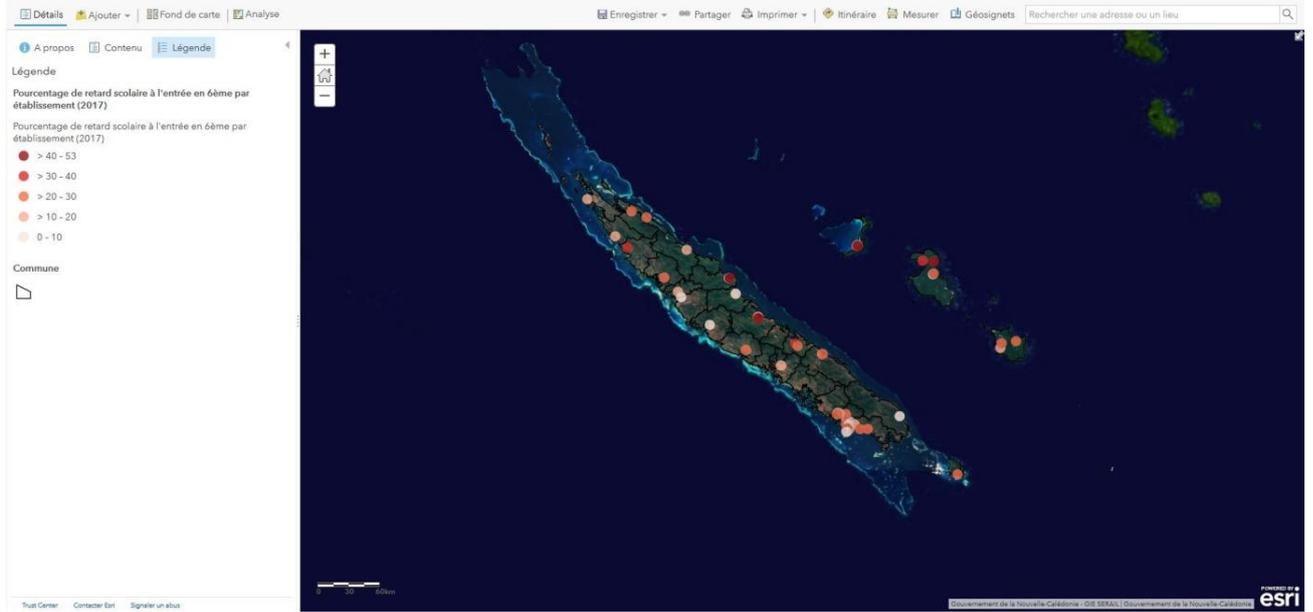
Rapport d'activité 2019 de l'Observatoire de la Réussite Educative



## Catégories socio-professionnelles et résultats scolaires

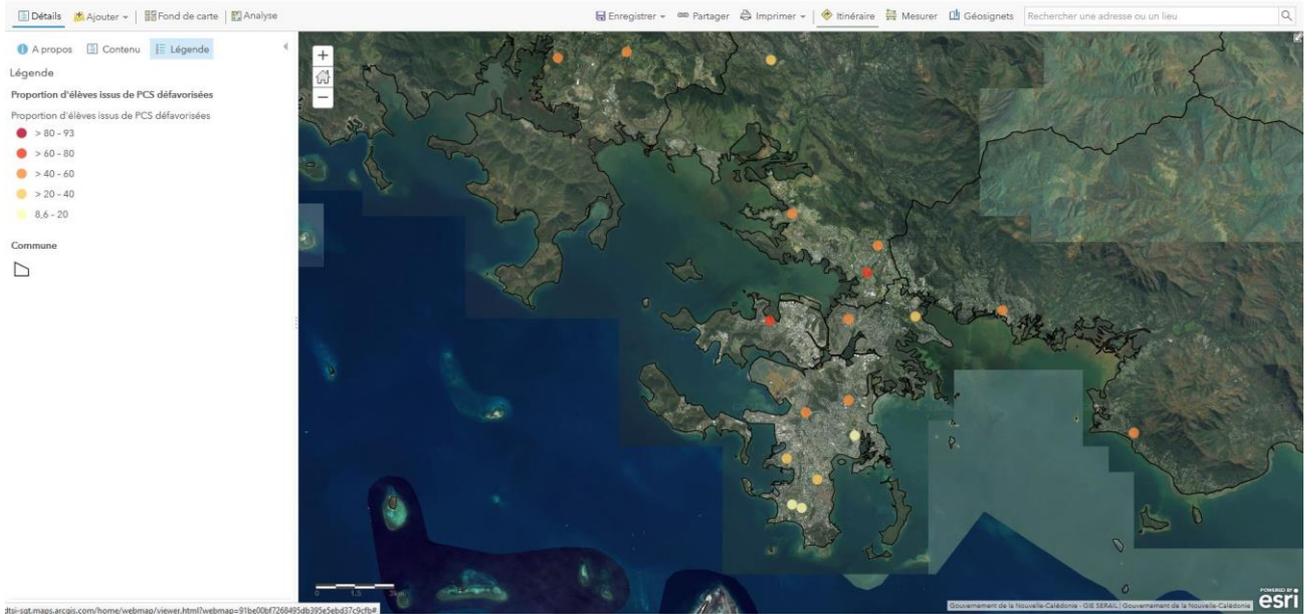
Accueil ▾ second\_degré\_collège\_Pourcentage de retard scolaire à l'entrée en 6ème par établissement (2017)

Nouvelle carte ▾ SAP ▾

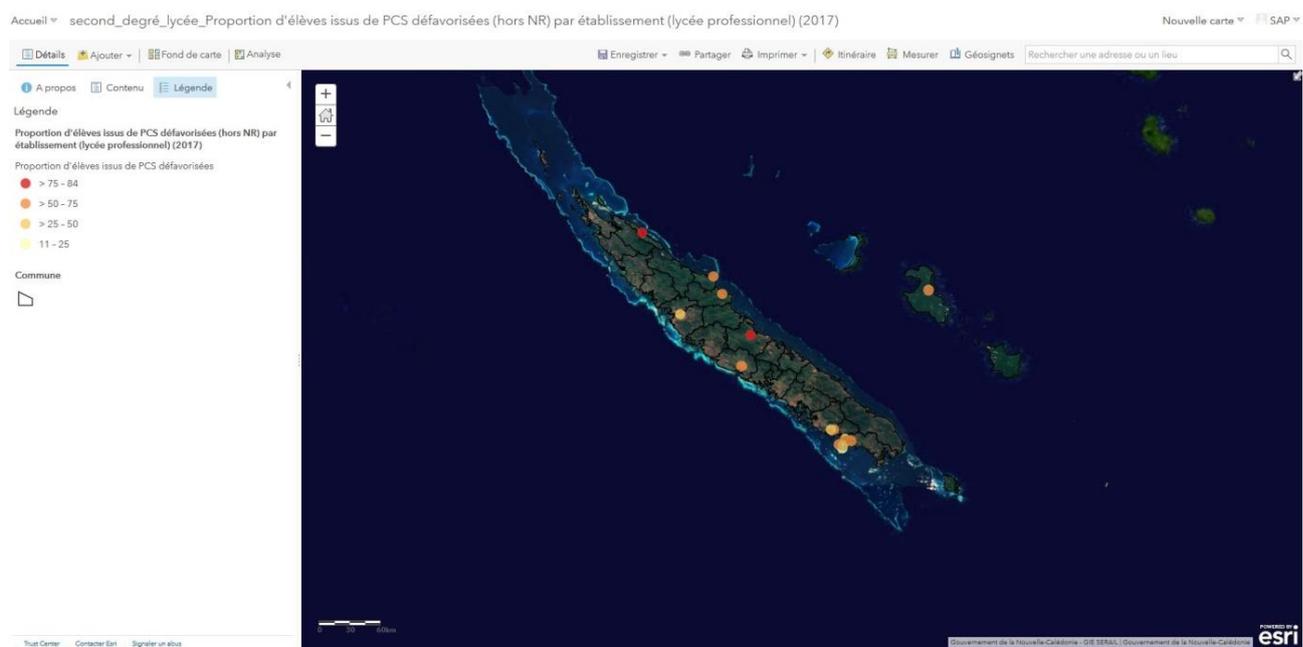


Accueil ▾ second\_degré\_collège\_Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées (hors NR) par établissement (collège)

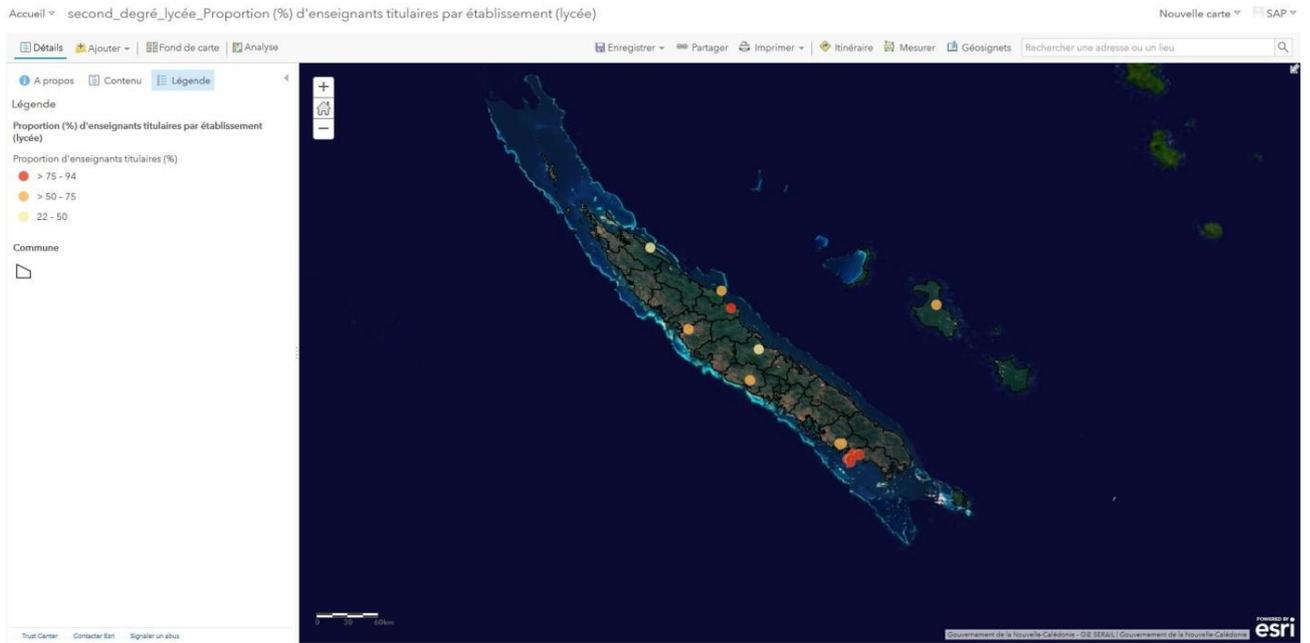
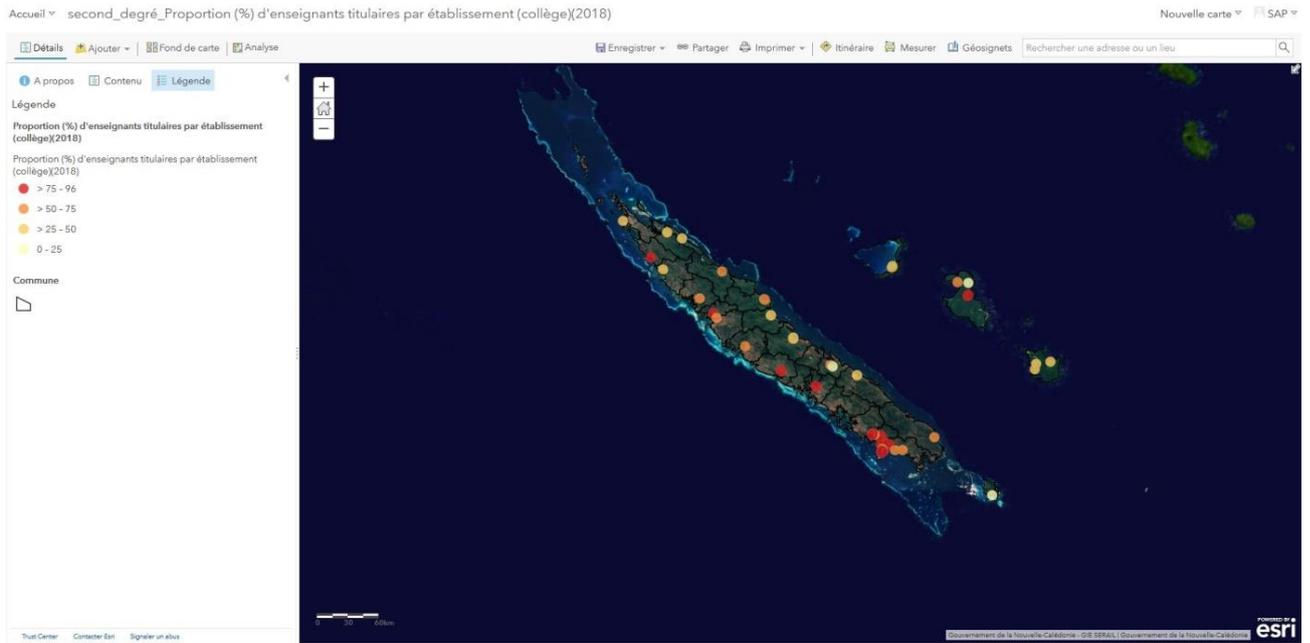
Nouvelle carte ▾ SAP ▾



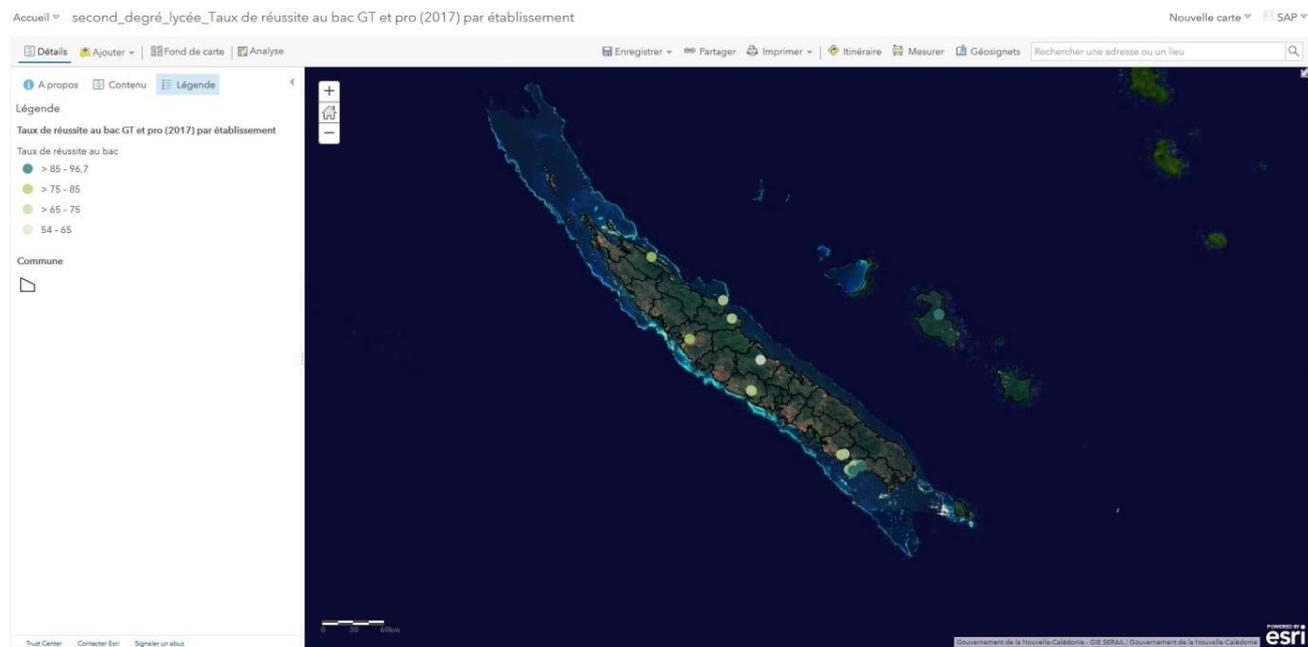
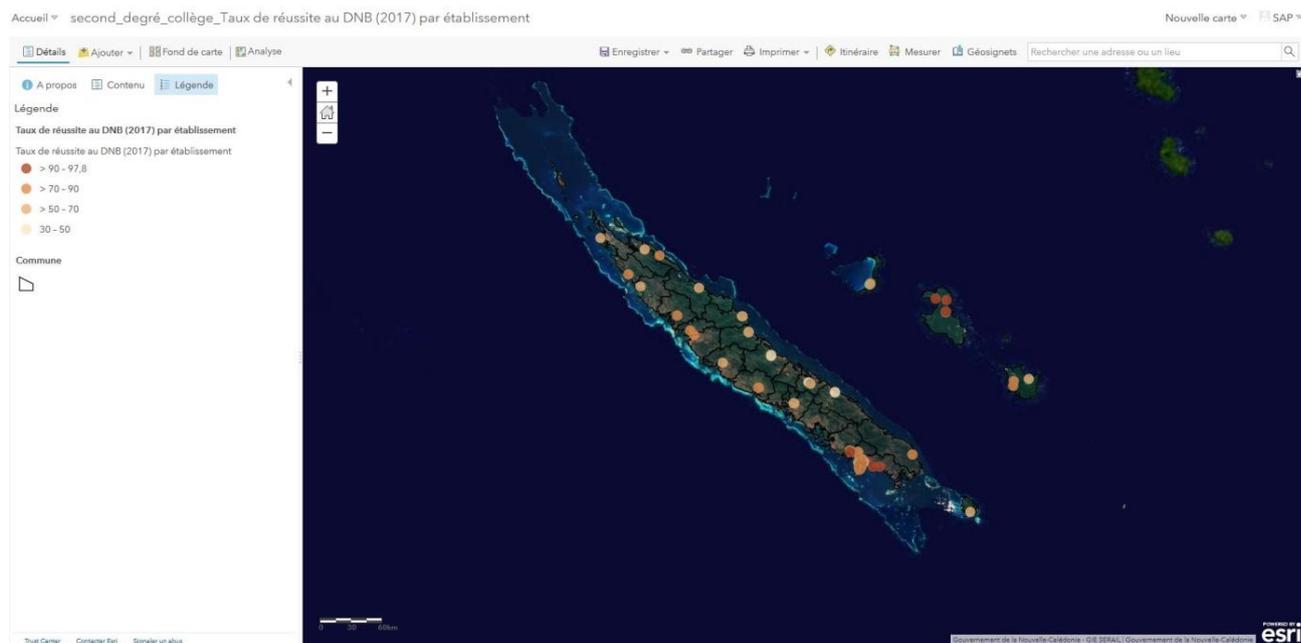
## Rapport d'activité 2019 de l'Observatoire de la Réussite Educative



# Rapport d'activité 2019 de l'Observatoire de la Réussite Educative



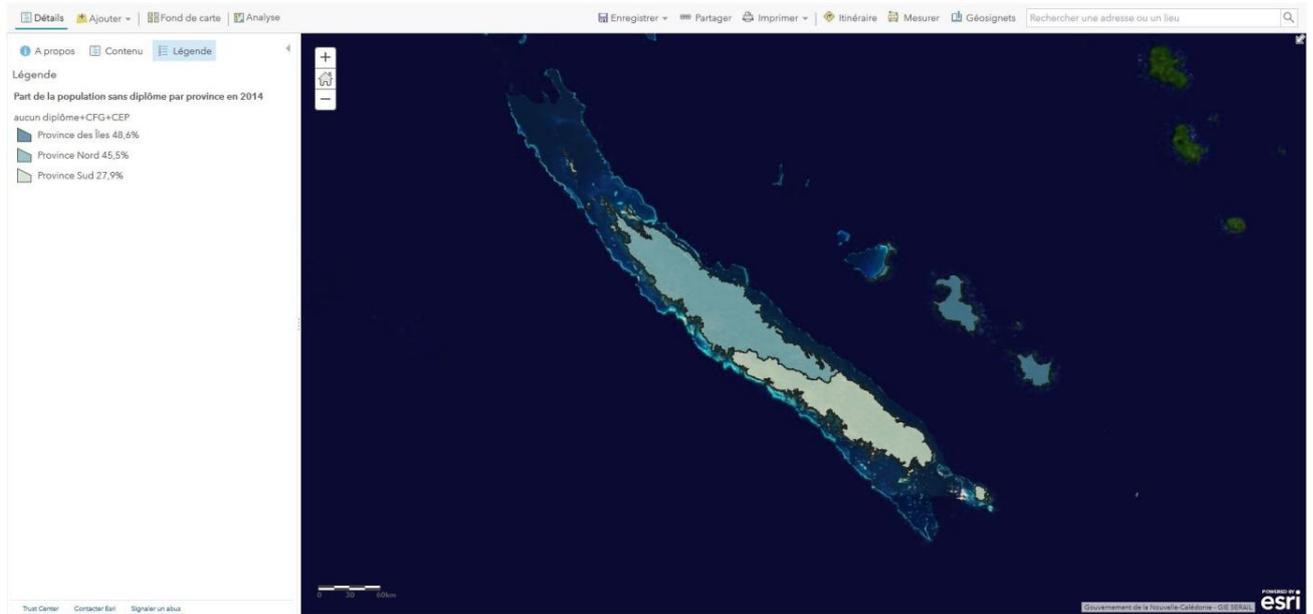
## Rapport d'activité 2019 de l'Observatoire de la Réussite Educative



## Niveau de diplôme de la population

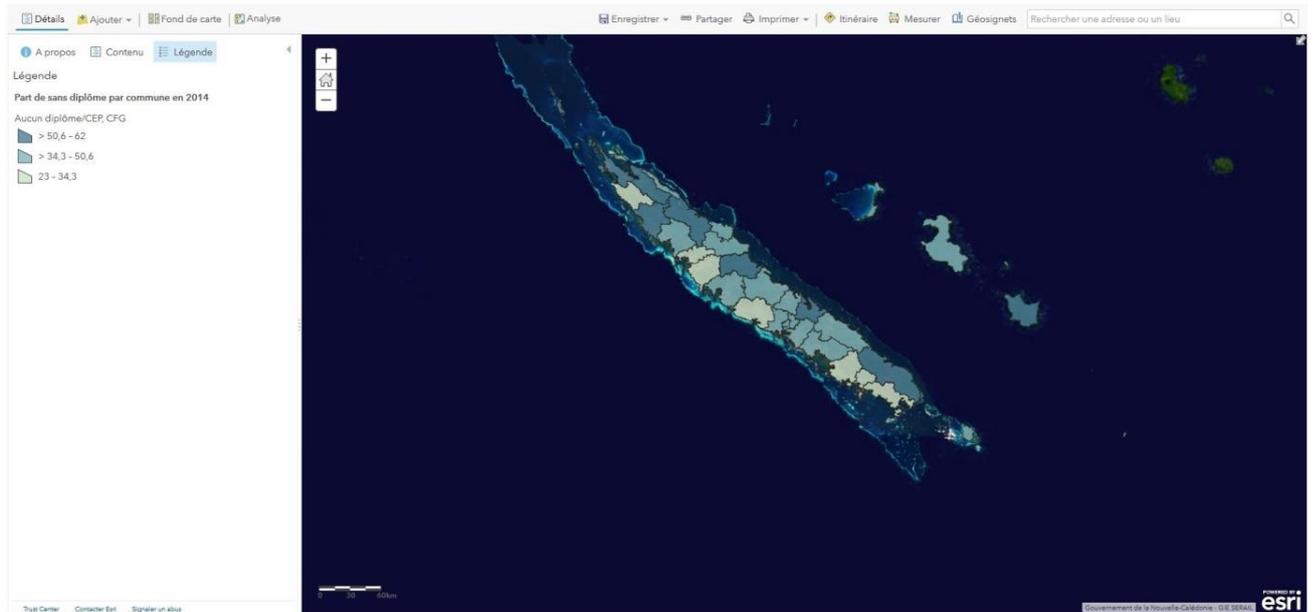
Accueil ▾ Part de la population sans diplôme par province en 2014

Nouvelle carte ▾ SAP ▾



Accueil ▾ Part de la population sans diplôme par commune en 2014

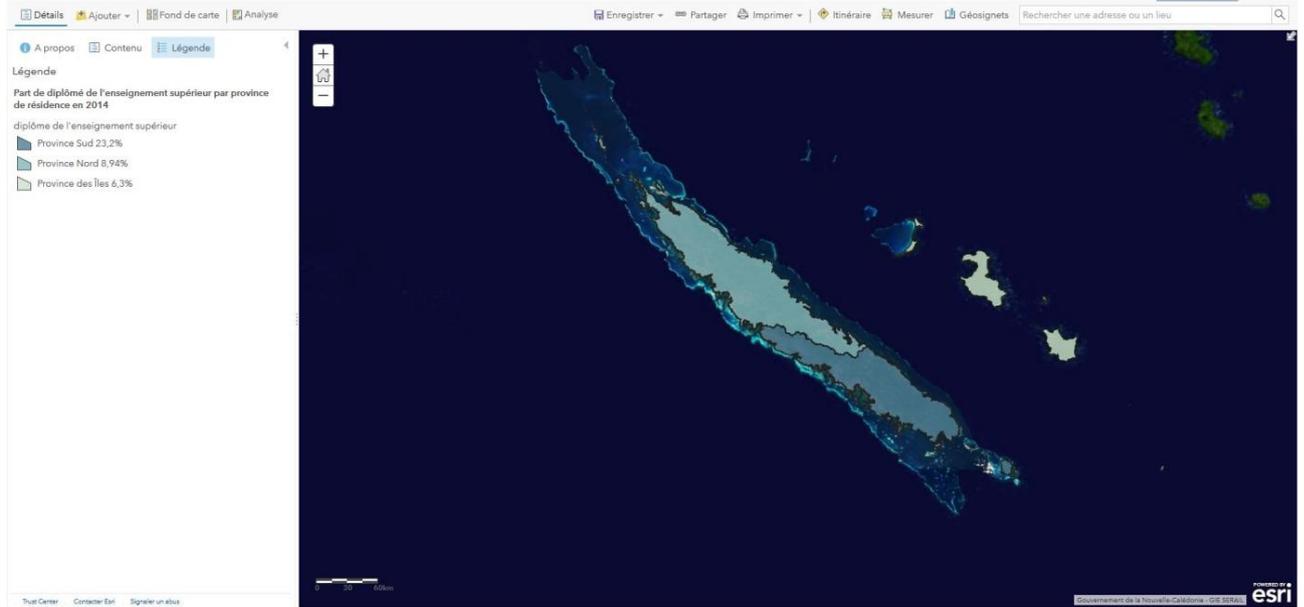
Nouvelle carte ▾ SAP ▾



## Rapport d'activité 2019 de l'Observatoire de la Réussite Educative

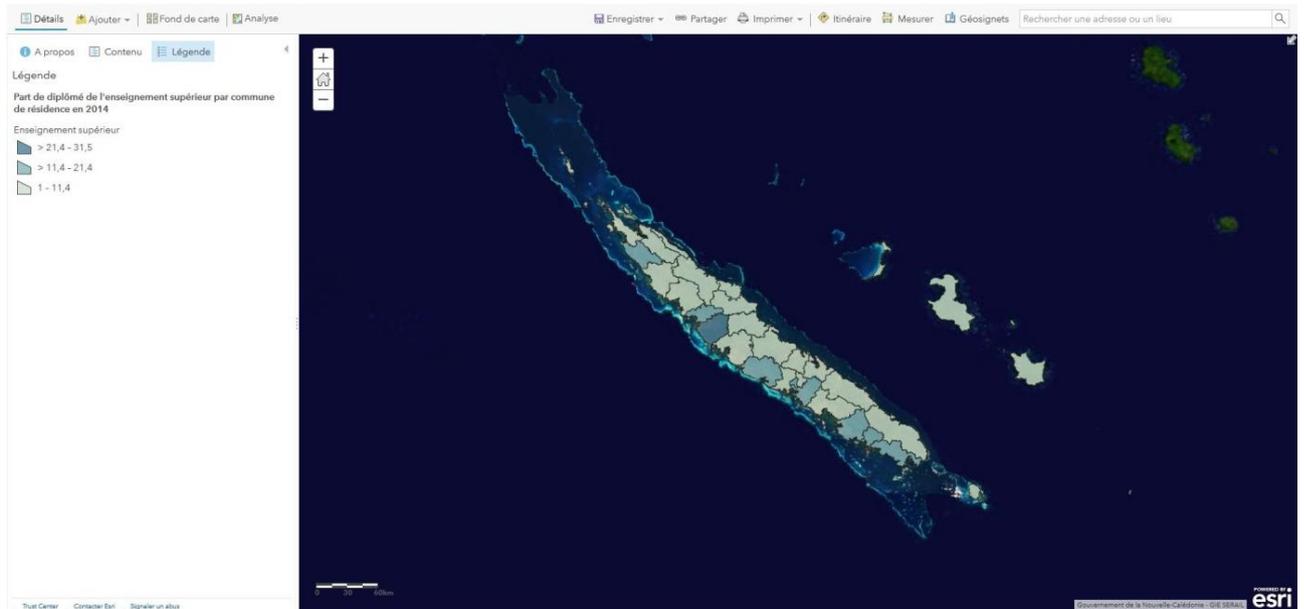
Accueil > Part de diplômé de l'enseignement supérieur par province de résidence en 2014

Nouvelle carte > SAP >

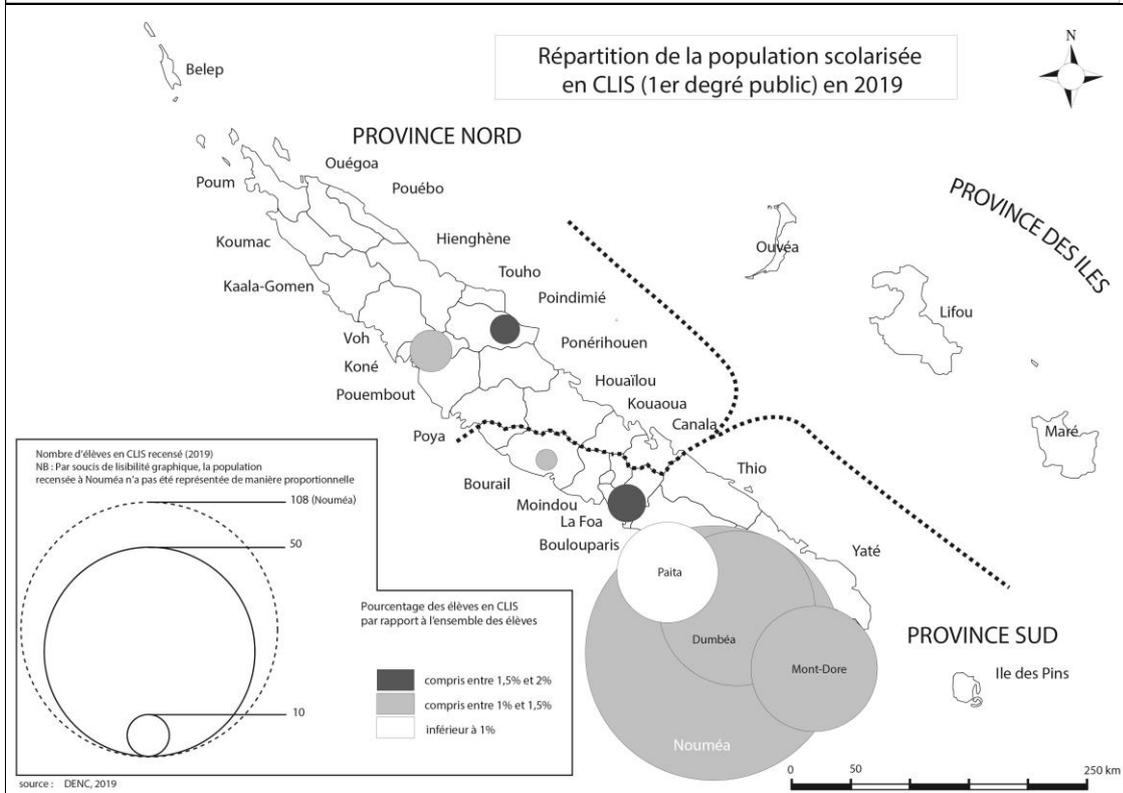
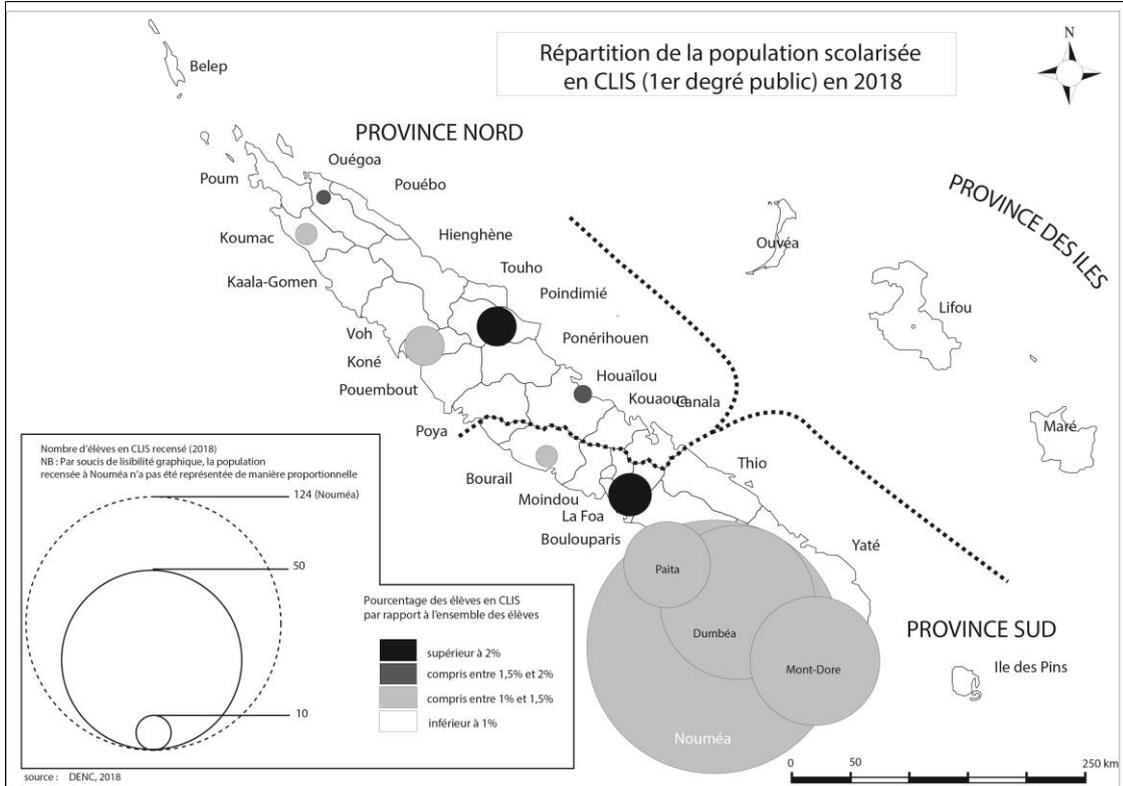


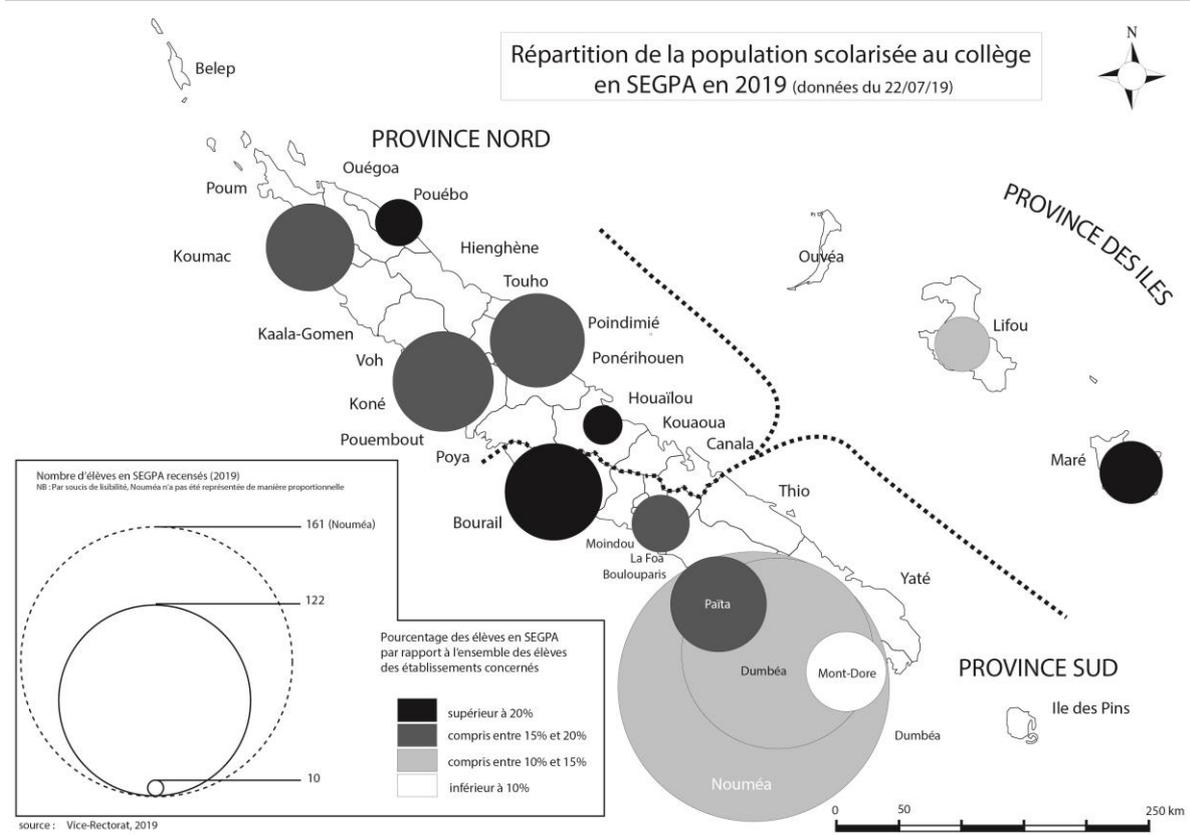
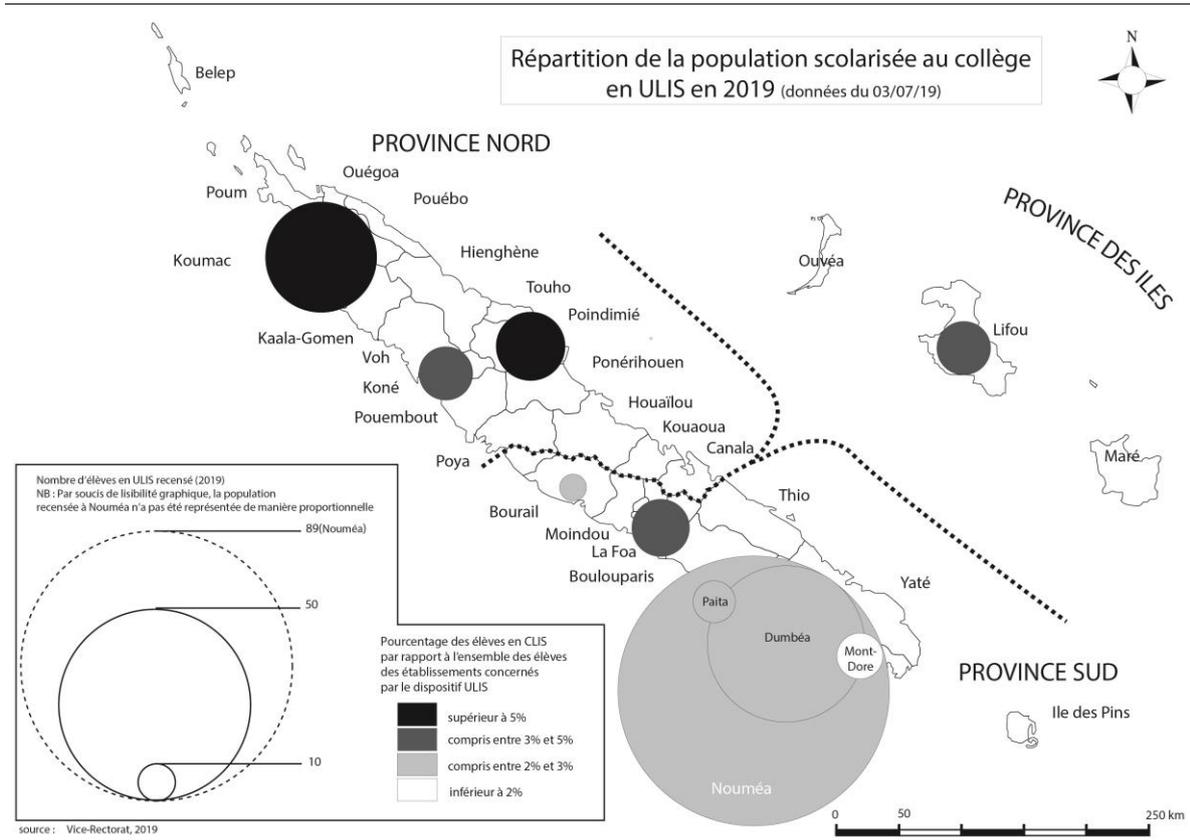
Accueil > Part de diplômé de l'enseignement supérieur par commune de résidence en 2014

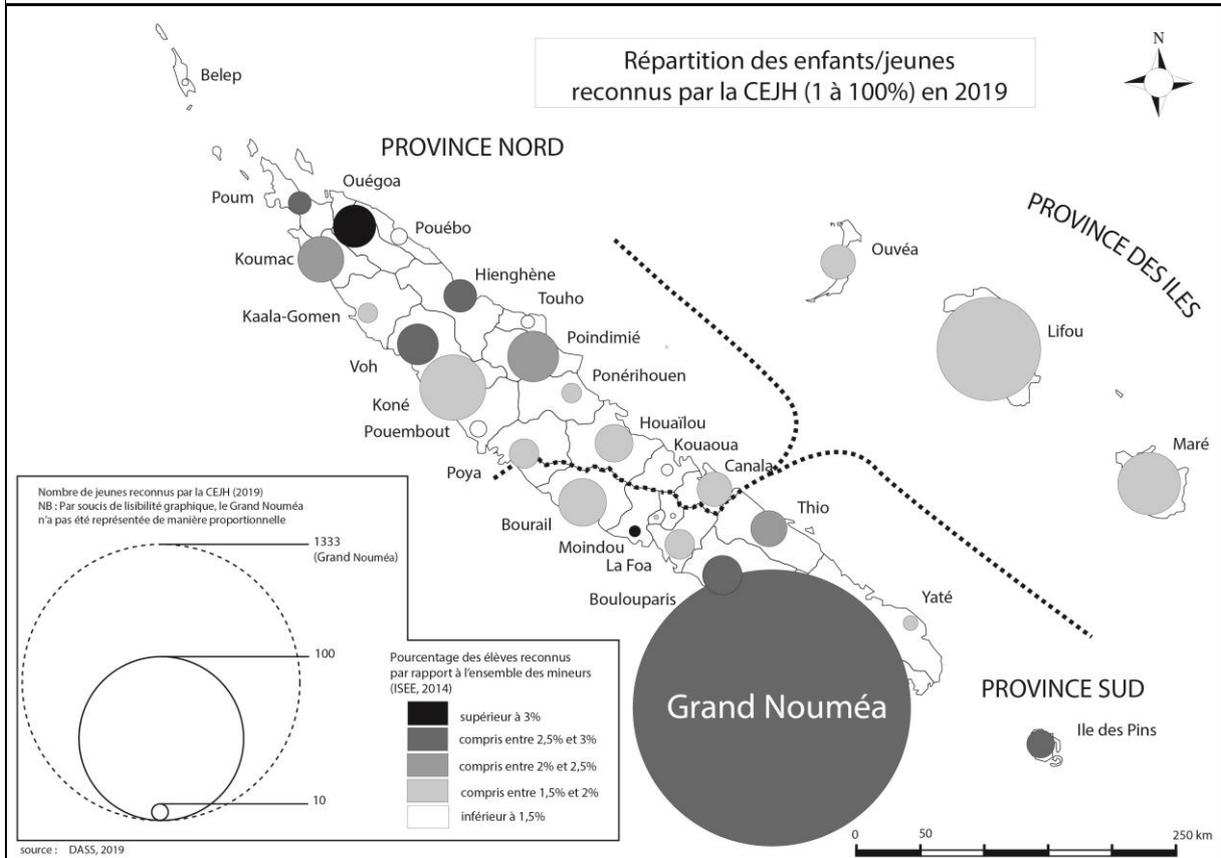
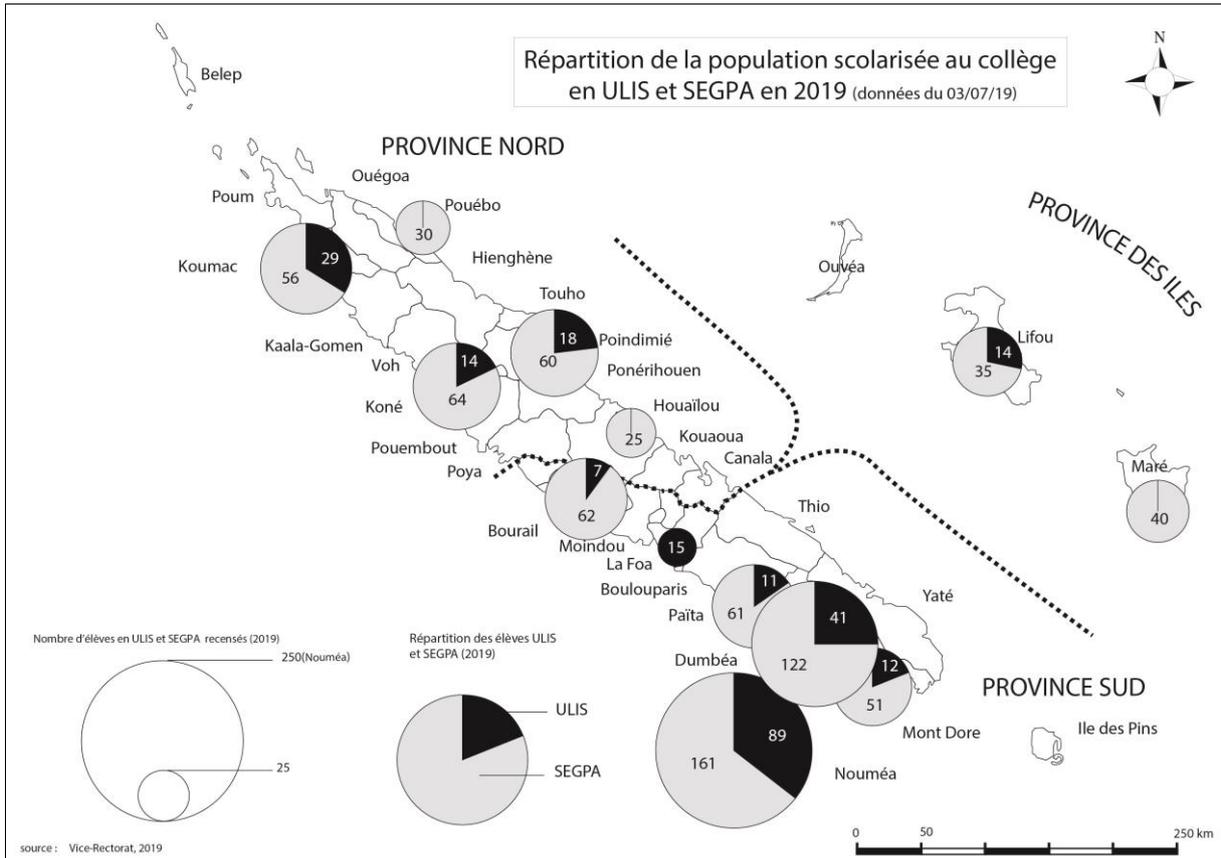
Nouvelle carte > SAP >

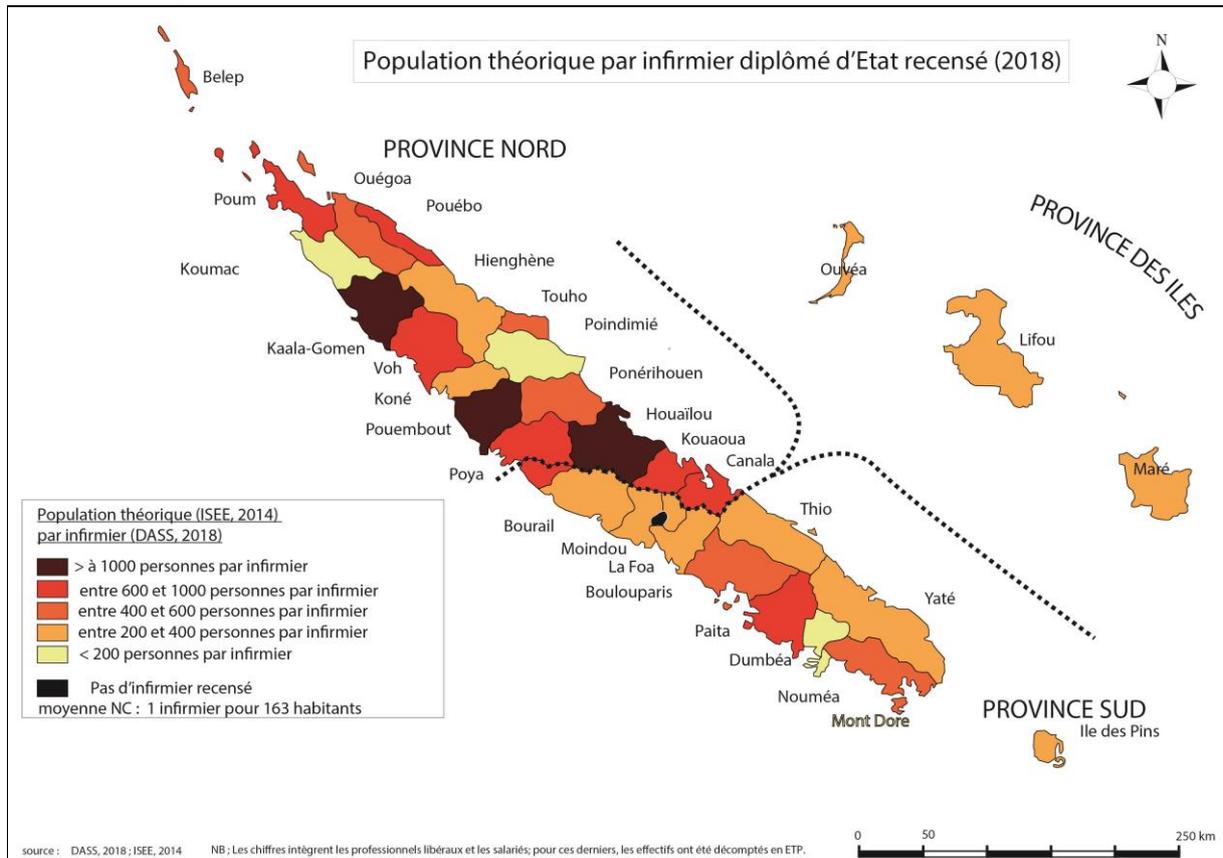
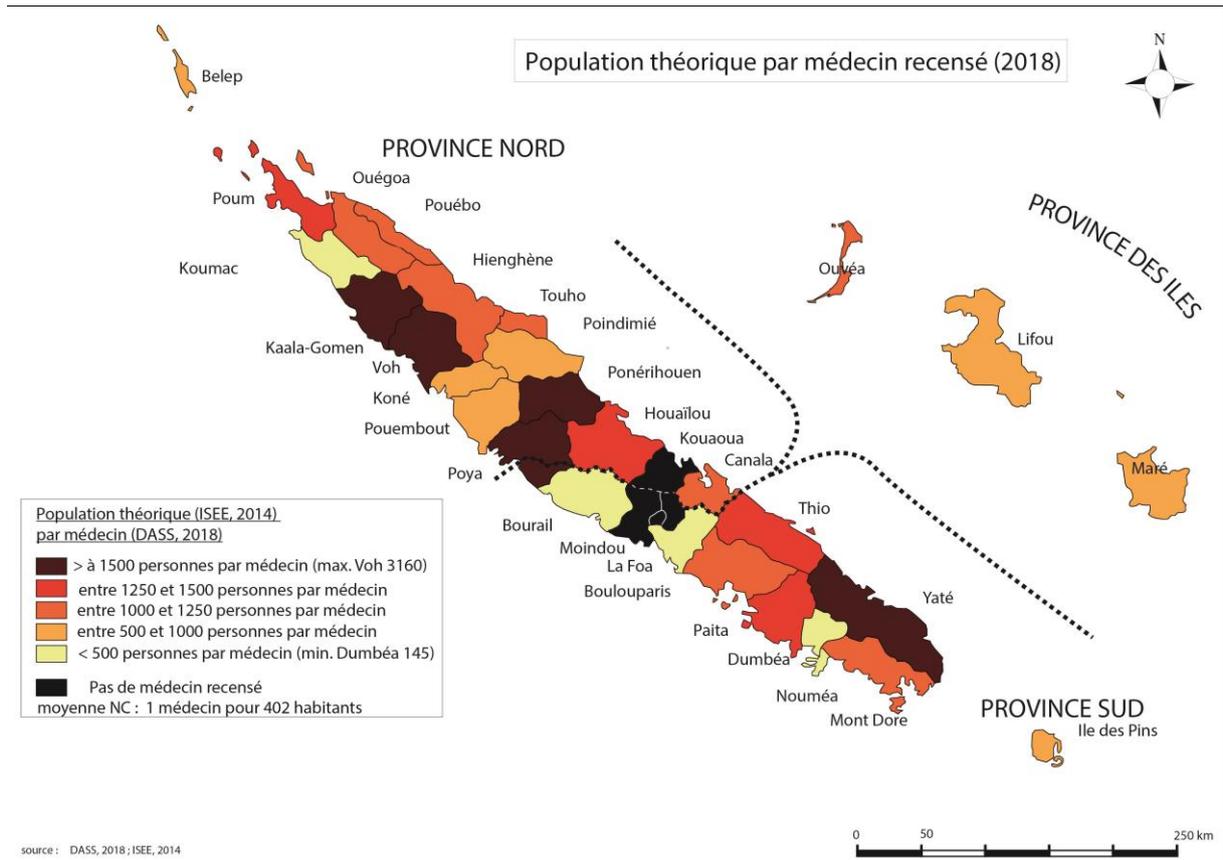


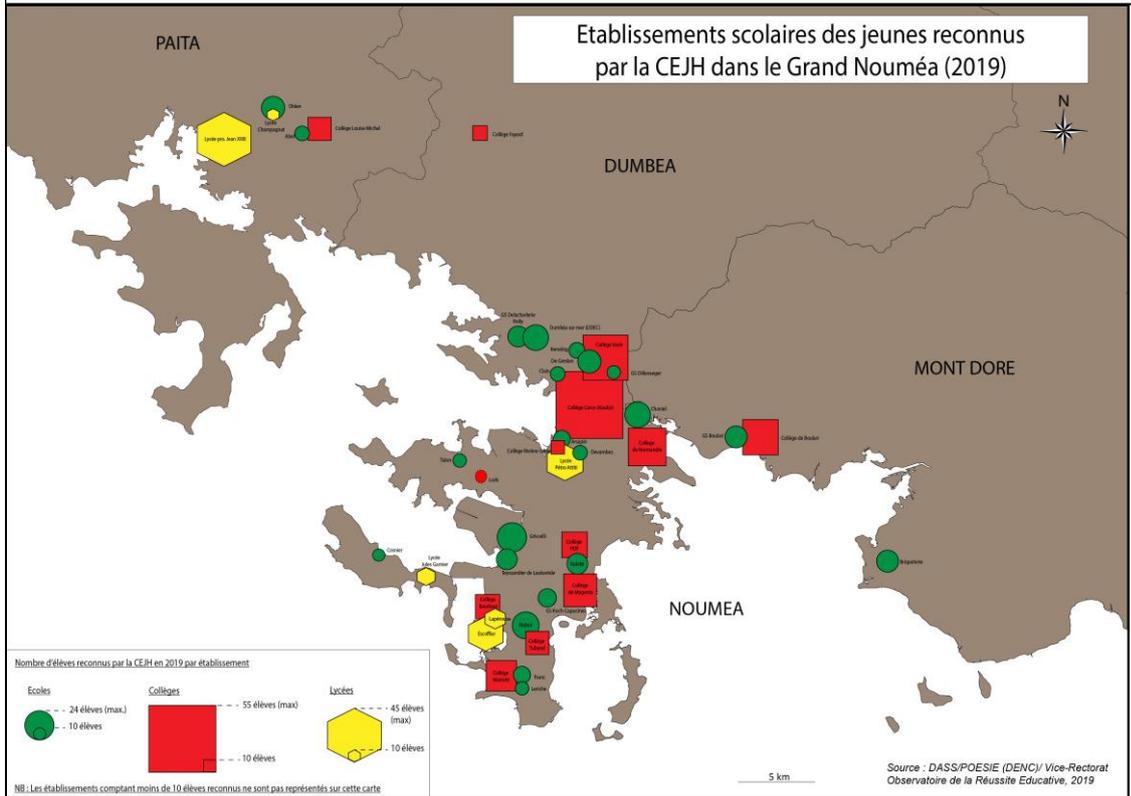
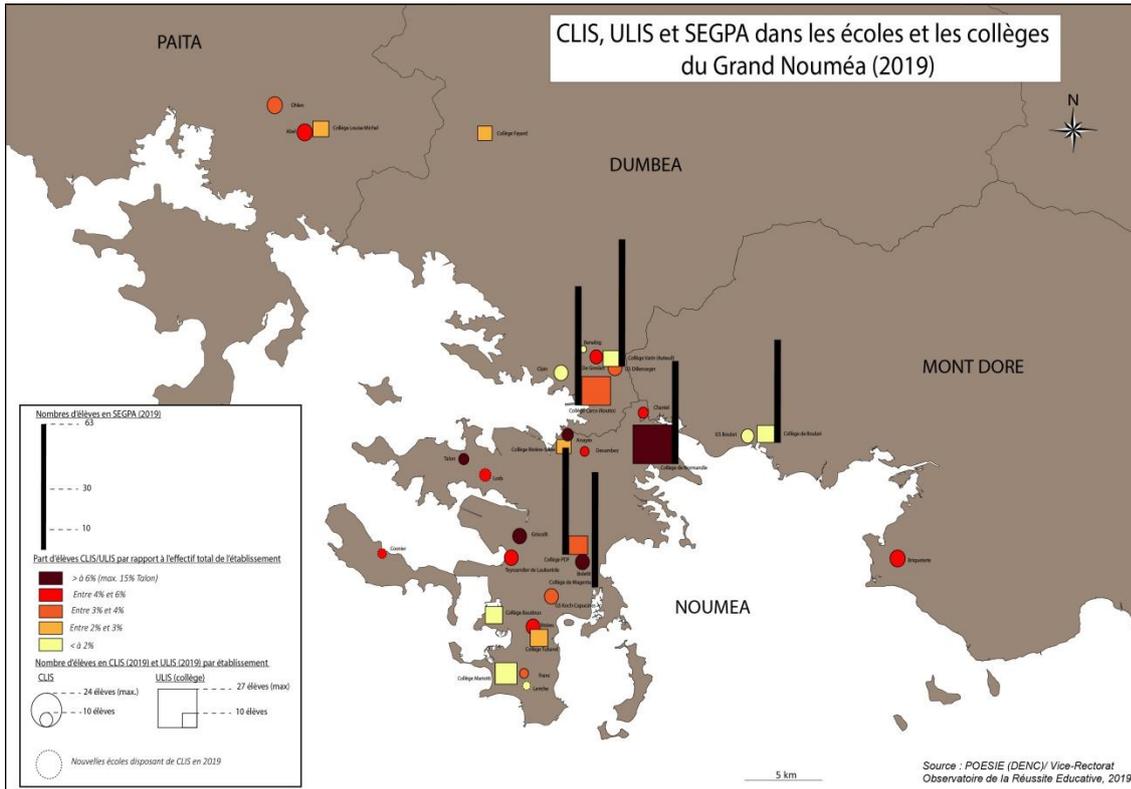
## D. Corpus cartographique de l'enseignement ASH











## E. Les stratégies sectorielles intégrées à la plateforme SIRIUS

STRATÉGIES SECTORIELLES
NOUVELLE-CALÉDONIE
Plan d'orientation pour le soutien à l'export (OSE) 3.0.0
Stratégie territoriale de l'innovation (STI) 1.0.0
Projet éducatif (PENC) 3.0.0
Stratégie emploi et insertion professionnelle 2016-2020 (SEIP)
Plan stratégique de la pratique sportive (PSPS)
Plan stratégique concerté en faveur de la jeunesse (plan jeunesse NC) 1.0.0
Schéma handicap et dépendance (SDHD) 1.5.0
Plan Do Kamo 2.0.0
Plan territorial de sécurité et de prévention de la délinquance 2018-2022 (PTSPD) 2.0.0
Plan triennal de sécurité routière 2019 - 2021 (PTSR)
Plan de gestion du parc de la mer de corail 2017-2021 (PNMC) 2.0.0
Schéma d'orientation pour une politique de l'eau partagée (PEP) 1.0.0
Schéma de transition énergétique (STENC) 2.0.0
Schéma global des transports et de la mobilité (SGTM)
Schéma de mise en valeur des richesses minières (SMVRM)
Plan stratégique pour l'économie numérique (PSEN)
SAD NC 2025 (politiques publiques SAD 6.0) 5.0.0
DEFI (orientations fondamentales SAD 5.0) 2.0.0
BUDGET NC 1.0.0
schéma des stratégies sectorielles 1.0.0

